



UNITED NATIONS  
GUINÉE



# RAPPORT DES RÉSULTATS 2025 DE L'ÉQUIPES PAYS DES NATIONS UNIES



[www.guinee.un.org](http://www.guinee.un.org)

# SOMMAIRE

04

AVANT-PROPOS

06

ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES

10

LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN GUINÉE

12

## CHAPITRE I

PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

14

## CHAPITRE II

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS NATIONALES

**2.1** ANALYSE DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

**2.2** PRIORITÉS, EFFETS ET PRODUITS DU CADRE DE COOPÉRATION

**1** PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1: POPULATION

**2** PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2: PLANÈTE ET PROSPÉRITÉ

**3** PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3: GOUVERNANCE ET PAIX

**2.3** PARTENARIATS ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

**2.4** UNIS DANS L'ACTION COHÉRENCE, EFFICACITÉ, EFFICIENCE

**2.5** LEÇONS APPRISSES

**2.6** APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

52

## CHAPITRE III

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS EN 2026



*Nous voulons léguer à nos enfants un monde guidé par les valeurs consacrées dans la Charte des Nations Unies: la paix, la justice, le respect, les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité*

**António Guterres**  
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

## AVANT-PROPOS

Le Système des Nations Unies en Guinée a le plaisir de présenter à ses partenaires le Rapport annuel des résultats 2025, qui met en valeur les principaux acquis des 21 agences signataires du Cadre de coopération avec le Gouvernement pour la période 2024-2028, autour de ses trois axes d'intervention.

En priorité, l'accès à des services sociaux de base de qualité a été renforcé grâce à l'appui à la santé, à l'éducation, à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, avec une focalisation sur les zones les plus vulnérables. Parallèlement, nous avons soutenu l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers le développement de chaînes de valeur, la formation professionnelle, l'accès au financement et l'appui à la création d'activités génératrices de revenus. En matière de gestion durable du capital naturel, les interventions ont permis de promouvoir des pratiques agricoles durables, la restauration des écosystèmes, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion responsable des ressources naturelles. Enfin, nos programmes ont aussi contribué à renforcer la cohésion sociale et la prévention des conflits par la promotion du dialogue communautaire, l'appui aux mécanismes locaux de prévention, l'inclusion des jeunes et des femmes et la consolidation de la paix dans les zones à risque. Ces résultats reflètent les efforts du Gouvernement et de la société civile, appuyés par le Système des Nations Unies et rendus possibles grâce au soutien constant de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, à qui nous exprimons notre gratitude.

En 2025 la Guinée a connu des événements majeurs, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'élection du Président de la République pour un mandat de sept ans, étape importante dans la transition politique du pays. Des élections législatives et communales sont prévues en 2026, tandis que les nouvelles institutions constitutionnelles se mettent en place et que la Guinée renforce sa participation au sein des organisations régionales et continentales. Le taux de croissance économique de 7.2% en 2025 (source FMI), est parmi les plus forts du continent et la Guinée est désormais classée comme pays à revenu intermédiaire.

Ces opportunités devront être saisies pour se traduire dans



une amélioration sensible des indicateurs qui marquent la vie des Guinéennes et Guinéens. L'indice de développement humain place la Guinée encore au 179<sup>e</sup> rang sur 193 pays (source PNUD), soulignant un potentiel encore sous exploité. La jeunesse, qui constitue près de trois quarts de la population et qui constitue la principale richesse du pays, évolue dans un contexte où les indicateurs de malnutrition et insécurité alimentaire restent encore trop élevés, l'achèvement scolaire trop bas, l'accès aux soins de santé limité pour une bonne partie de la population et les moyens de production trop peu diversifiés.

L'adoption du Programme Simandou 2040 comme nouveau cadre national de développement ouvre la voie à une transformation inclusive et durable du pays, qui devra être centrée sur le développement humain et le principe de ne laisser personne de côté. Le Système des Nations Unies est engagé à accompagner l'État dans cette démarche. Nous proposons de soutenir une mise en œuvre du Programme Simandou 2040 alignée avec les engagements internationaux de la Guinée, notamment l'Agenda 2030 et les recommandations des mécanismes des droits de l'homme. Le système des Nations Unies en Guinée unira ses efforts autour des trois axes du cadre de coopération pour soutenir la mise en œuvre de politiques publiques solides et durables. Nous contribuerons également à la coordination de l'action des partenaires et à la mobilisation accrue des ressources domestiques et internationales.

Nous remercions le Gouvernement de la Guinée ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour la confiance qu'ils ont accordé en 2025 au Système des Nations Unies, et nous nous engageons à continuer de servir la Guinée pour relever les défis de taille qui restent devant nous.

Diego Zorrilla  
Coordonnateur Résident (a.i.)  
Système des Nations Unies en Guinée

# L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES

Sous le leadership du Bureau de la Coordination des Nations Unies, 23 Agences, Fonds et Programmes, dont 16 résidents et 7 non-résidents, contribuent à la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies. Parmi les entités du Système des Nations Unies en Guinée, on note la présence des institutions financières internationales spécialisées, à savoir la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

## AGENCES RÉSIDENTES



## AGENCES NON RÉSIDENTES



## INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES RESIDENTES



Nous sommes reconnaissants de l'appui de nos nombreux partenaires détaillé dans ce rapport qui a permis de mobiliser et de mettre en œuvre des ressources en appui aux priorités de la Guinée.

En 2025, un total de 103,8 millions de dollars a été mobilisé dans le cadre du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), dont 68,4 millions de dollars effectivement exécutés au bénéfice des populations.

# REPUBLIQUE DE GUINEE

## CONAKRY

Pays côtier d'Afrique de l'Ouest, la République de Guinée couvre une superficie de 245 857 km<sup>2</sup> et compte environ 17,5 millions d'habitants selon les résultats préliminaires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), réalisé avec l'appui du Système des Nations Unies. Souvent qualifiée de « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », la Guinée abrite au massif du Fouta Djallon les sources de plusieurs grands fleuves régionaux, ce qui lui confère une importance stratégique pour la sécurité hydrique et le développement durable en Afrique de l'Ouest.

### ÉCONOMIE

- Croissance du PIB réel : 7.2 %
- Économie largement tirée par le secteur minier, notamment la bauxite dont la Guinée détient une part importante des réserves mondiales
- Ambition de transformation économique

portée par le programme Simandou 2040  
Source : Banque mondiale ; Gouvernement de Guinée.

### SOCIAL

- Taux d'alphabétisation : 39,6 %
- Mortalité des enfants de moins de cinq ans : 90,8 pour 1 000 naissances vivantes
- Mortalité maternelle : 550 décès pour 100 000 naissances vivantes

Source : INS Guinée ; Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) ; données sectorielles nationales.

### ENVIRONNEMENT

- Superficie forestière : 24,9 % du territoire
- Accès à l'électricité : 47,7 % de la population
- Pays clé pour les ressources hydriques régionales grâce aux sources des fleuves d'Afrique de l'Ouest

En 2025, la Guinée a obtenu sa première notation souveraine « B+ » avec perspective stable (S&P), reflétant les progrès en matière de réformes et de stabilité macroéconomique, soutenus notamment par le projet Simandou.



Population: 17 521 167 habitants



Jeunes de moins de 35 ans : 79%



Densité: 71 habitants au km



Age moyen: 22,2 ans

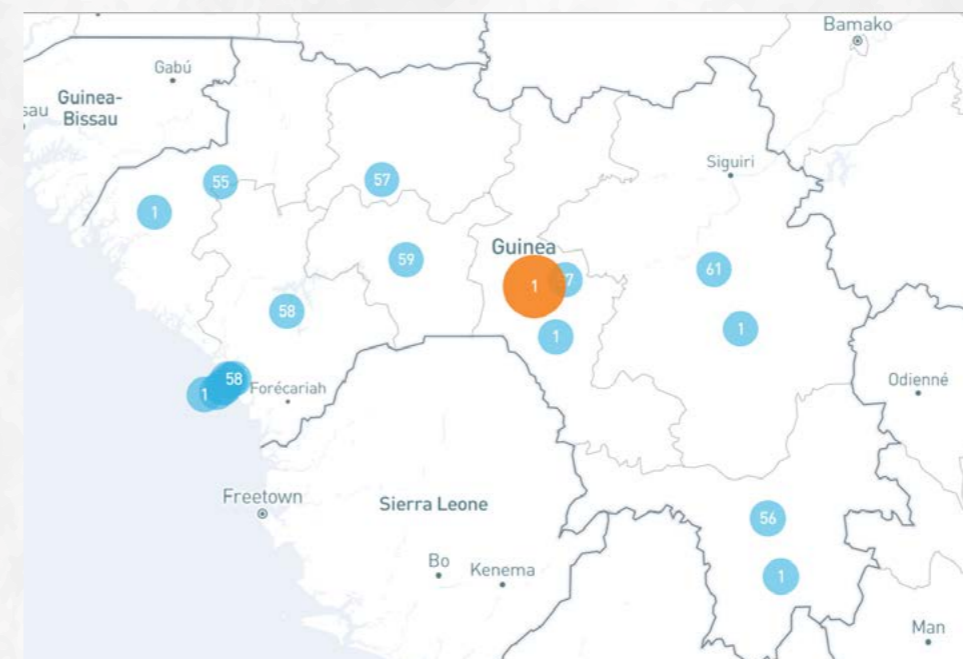


jeunes de moins de 15 ans : 43%



Population rurale: 61,3%  
Population urbaine: 38,7%

Source : RGPH-4 (INS Guinée 2025).



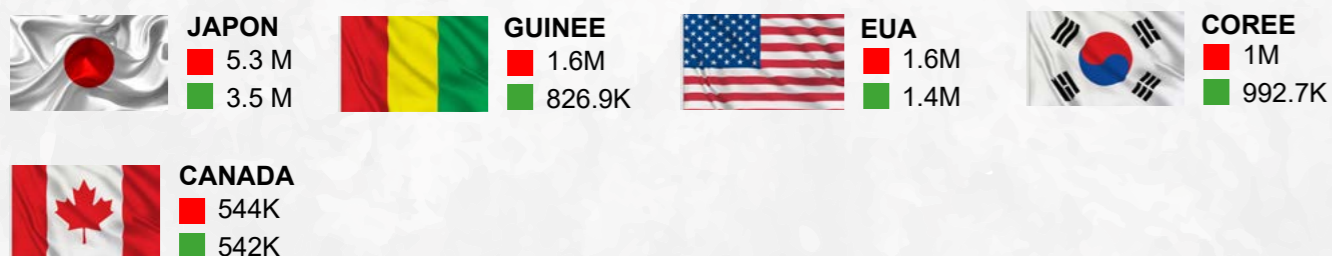
71 interventions programmatiques du Système des Nations Unies sont mises en œuvre, en 2025, réparties entre le niveau national et les zones infranationales, certaines couvrant plusieurs localisations.

# LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN GUINEE

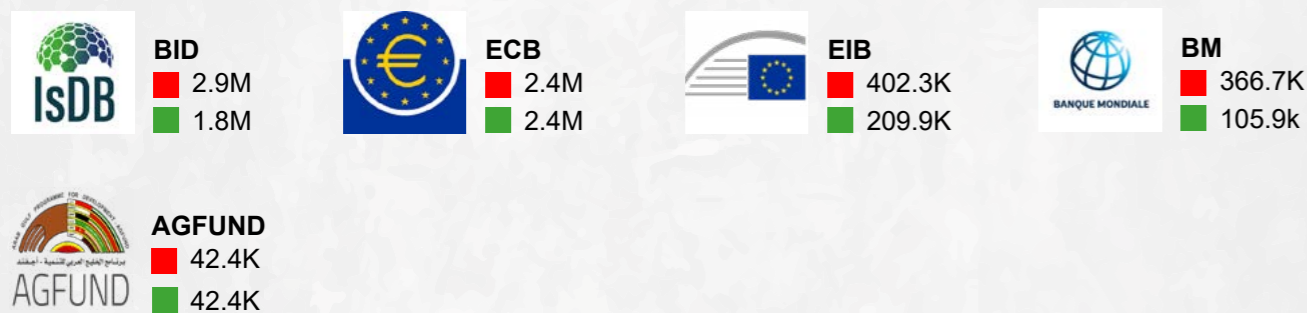
## PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS 2025 FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT ( USD)

■ RESSOURCES DISPONIBLES ■ DEPENSES

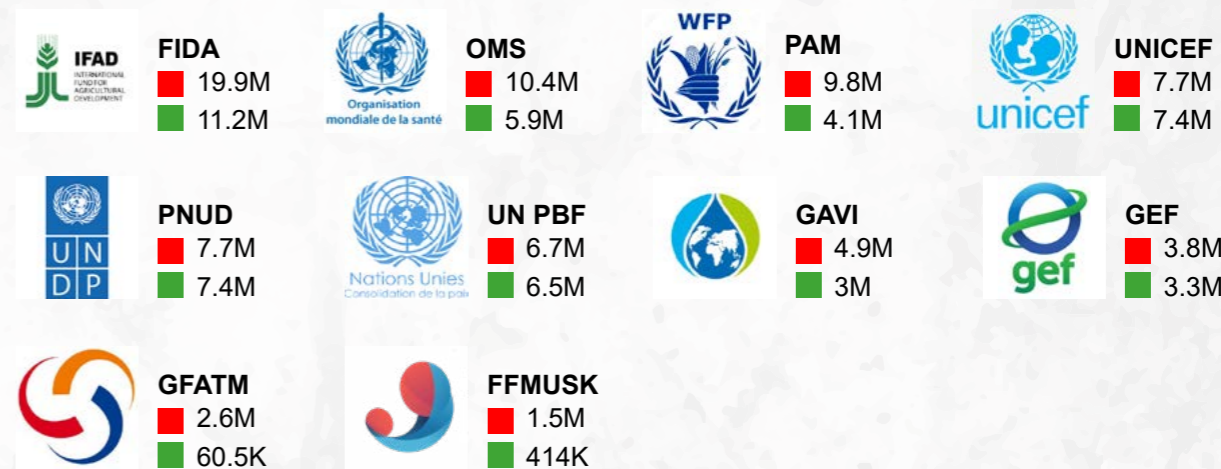
### ETATS MEMBRES TOP 5



### INSTITUTIONS FINANCIERES TOP 5

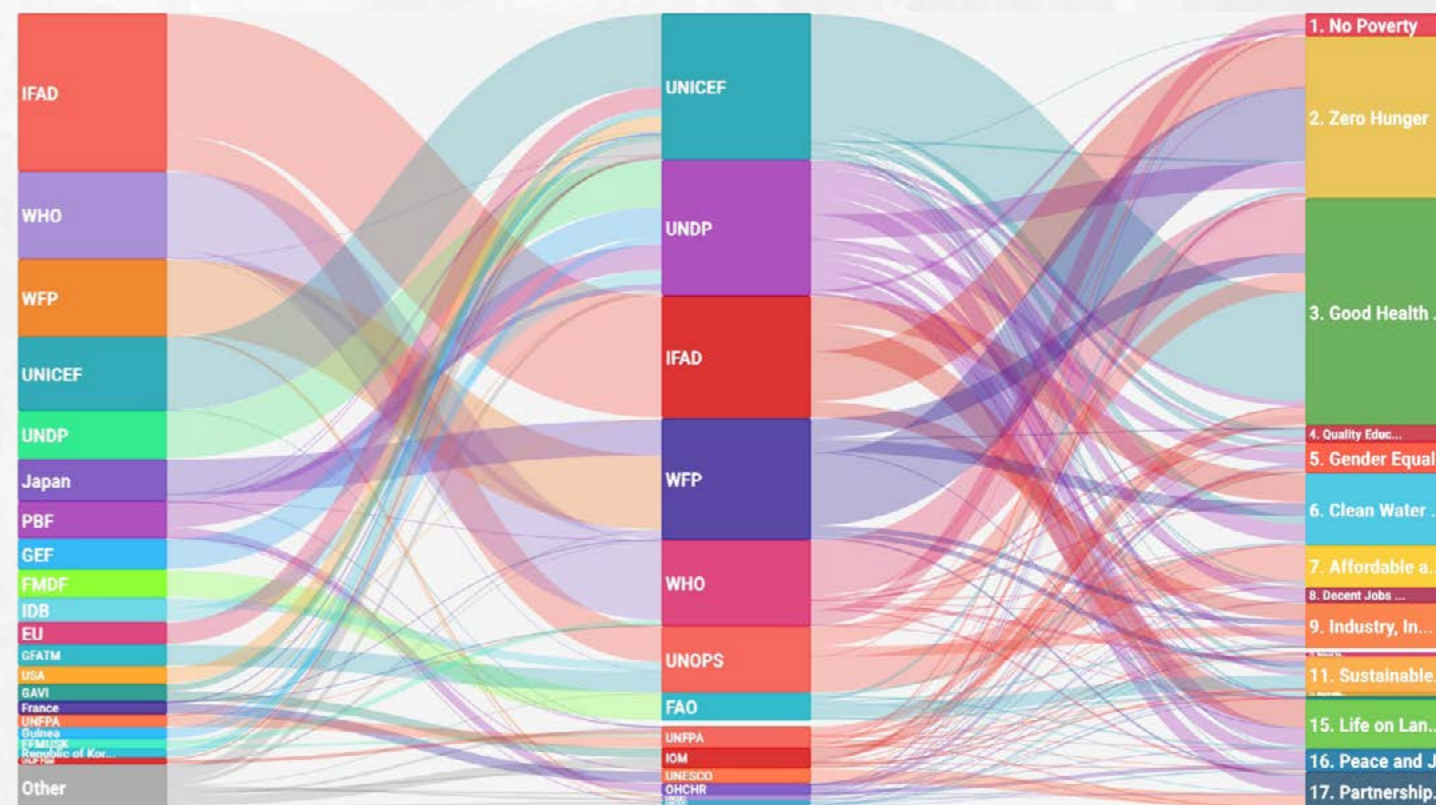


### MULTILATÉRAL TOP 10



Ressources mobilisées par les acteurs multilatéraux, y compris fonds propres des agences, fonds et programmes du système des nations Unies.

## LES INVESTISSEMENTS POUR FAIRE PROGRESSER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce graphique montre comment les financements des Nations Unies contribuent aux actions des différentes agences et partenaires pour faire avancer les Objectifs de développement durable (ODD).



# CHAPITRE I

## PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

### 1.1 CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

La République de Guinée évolue dans un contexte national et sous-régional caractérisé à la fois par d'importantes opportunités de transformation économique et par des défis structurels persistants. Dotée d'abondantes ressources naturelles, notamment dans les secteurs minier, agricole et énergétique, la Guinée dispose d'un potentiel significatif pour accélérer son développement et renforcer sa croissance inclusive. Dans cette perspective, le Gouvernement a engagé des initiatives structurantes majeures, au premier rang desquelles le Programme de développement socio-économique durable et responsable Simandou 2040, qui vise à valoriser les ressources naturelles, moderniser les infrastructures, renforcer la transformation économique et soutenir le développement local au bénéfice des populations.

Toutefois, la trajectoire de développement du pays reste confrontée à plusieurs défis structurels. Ceux-ci concernent notamment la diversification de l'économie, la création d'emplois décents pour une population majoritairement jeune, l'accès équitable aux services sociaux de base, ainsi que la réduction des inégalités territoriales et sociales. Le renforcement de la gouvernance économique et institutionnelle, l'amélioration de la planification du développement et la mobilisation durable des ressources constituent également des enjeux clés pour soutenir une croissance inclusive et résiliente.

Sur le plan social et environnemental, la Guinée demeure exposée à plusieurs vulnérabilités. Les effets du changement climatique, l'insécurité

alimentaire, les risques de catastrophes naturelles et les crises sanitaires continuent d'affecter les conditions de vie des populations. Les inondations récurrentes, les pressions croissantes sur les ressources naturelles et les dynamiques d'urbanisation rapide accentuent la vulnérabilité de certaines communautés, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Dans ce contexte, le renforcement de la résilience des populations, la promotion de systèmes alimentaires durables, l'amélioration de la protection sociale et la consolidation de la cohésion sociale constituent des priorités essentielles pour soutenir un développement durable et inclusif.

Au niveau sous-régional, la Guinée s'inscrit dans un environnement marqué par des dynamiques politiques, sécuritaires et économiques complexes en Afrique de l'Ouest. Les enjeux liés à la sécurité transfrontalière, aux flux migratoires, aux risques sanitaires et aux effets du changement climatique influencent les équilibres régionaux et nécessitent des réponses coordonnées. Dans ce cadre, les mécanismes de coopération régionale, notamment au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union du Fleuve Mano (MRU) et de l'Union africaine (UA), offrent des plateformes importantes pour renforcer la coopération économique, la gestion durable des ressources naturelles, la prévention des conflits et la promotion d'initiatives régionales de résilience.

Dans le contexte régional du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la Guinée occupe également une

position géographique et écologique stratégique pour la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS). Le pays abrite en effet le massif du Fouta Djallon, considéré comme le « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », d'où prennent leur source plusieurs grands fleuves transfrontaliers, notamment le Niger, le Sénégal et la Gambie, qui irriguent de nombreux pays de la région. La préservation de ces écosystèmes et la gestion durable des ressources hydriques revêtent une importance majeure pour la sécurité alimentaire, la résilience climatique et la stabilité économique de l'ensemble de la région. Dans cette perspective, la Guinée joue un rôle clé dans la promotion d'approches régionales intégrées visant à renforcer la gestion durable des ressources naturelles, la coopération transfrontalière et la résilience des communautés dans l'espace sahélien et ouest-africain.

Dans cet environnement, une approche coordonnée entre les institutions nationales, les partenaires régionaux et les acteurs internationaux demeure essentielle pour soutenir la stabilité, renforcer la résilience et accompagner la transformation durable de la Guinée.



# CHAPITRE II

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS NATIONALES



## 2.1 ANALYSE DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

Le Système des Nations Unies a mobilisé 103.8 millions de dollars en 2025 sur un besoin estimé à 125.6 millions de dollars, soit un taux de couverture de 82.6 %. Sur ces ressources, 68.4 millions de dollars ont été effectivement exécutés, traduisant la mise en œuvre d'interventions concrètes au bénéfice des populations.

La répartition des financements montre une concentration des investissements dans les secteurs liés au capital humain et à la résilience des populations, notamment la santé et le bien-être (ODD 3) et la sécurité alimentaire (ODD 2), suivis par les interventions en eau et assainissement, en gestion durable des ressources naturelles ainsi

qu'en infrastructures et innovation. Toutefois, des écarts de financement persistent dans certains domaines, notamment la réduction de la pauvreté, l'éducation et la réduction des inégalités.

La structure des financements met en évidence le rôle central des partenaires multilatéraux dans la

mise en œuvre du Cadre de coopération, tout en reflétant un engagement accru de la catégorie des partenaires gouvernementaux, qui se positionne en 2025 comme la deuxième source de financement du Système des Nations Unies, avec 13.6 millions de dollars de contribution, selon les données renseignées dans UN INFO.



## 2.2 PRIORITES, EFFETS ET PRODUITS DU CADRE DE COOPERATION

### 2.2.1 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1: POPULATION PROMOUVOIR L'ACCÈS ET L'UTILISATION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITÉ, ÉQUITABLES, DURABLES ET INCLUSIFS, Y COMPRIS EN SITUATION D'URGENCE.

Effet 1 : D'ici fin 2028, les populations, y compris les femmes, les jeunes filles et garçons, les enfants, les personnes handicapées et celles vivant dans les zones rurales, périurbaines et difficiles d'accès, particulièrement les plus vulnérables, utilisent des services sociaux de base de qualité, équitables, durables et inclusifs, y compris en situation d'urgence.



**Peau à peau, un geste qui sauve des vies**

À Conakry, dans l'unité de soins mère kangourou de l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant, un geste simple change le destin des nouveau-nés les plus fragiles. Grâce à l'appui du Fonds Muskoka et du Système des Nations Unies, cette approche fondée sur le contact peau à peau améliore significativement la survie des bébés prématurés ou de faible poids.

Mafoulé Kaba s'en souvient comme d'une épreuve. Son premier enfant, né à 33 semaines et pesant à peine 700 grammes, l'a plongée dans l'angoisse. « J'avais peur de le perdre », confie-t-elle. Mais jour après jour, contre elle, son bébé reprend des forces. « En seulement une semaine, il a déjà pris du poids. Quand je le garde contre moi, je sens qu'il

va mieux... et moi aussi », dit-elle, émue. Soutenue par les équipes de santé, elle retrouve confiance et apprend à prendre soin de son enfant.

Depuis la mise en place de 10 unités de soins mère kangourou, plus de 2 000 nouveau-nés prématurés ont été pris en charge. Portée conjointement par l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, ONU Femmes et le Gouvernement, cette approche illustre comment un partenariat coordonné du Système des Nations Unies transforme des solutions simples en résultats vitaux, en offrant à chaque enfant un meilleur départ dans la vie.

BESOINS ESTIMÉS  
**56.8 M/ USD**



RESSOURCES MOBILISÉES  
**48.1M/ USD**  
(84.6 % DE COUVERTURE)



DÉPENSES RÉALISÉES  
**33.9 M/ USD**  
TAUX D'EXÉCUTION DES  
RESSOURCES DISPONIBLES:



#### CO-LEADS



#### AGENCES



En 2025, l'appui conjoint du Système des Nations Unies au Gouvernement guinéen a contribué à des progrès mesurables dans l'utilisation des services sociaux de base. Ces avancées traduisent le renforcement progressif des cadres institutionnels, l'amélioration de la qualité de l'offre de services et l'élargissement des mécanismes de protection sociale, permettant d'accroître l'accès des populations aux services essentiels.

La couverture du vaccin pentavalent a atteint 63 % chez les enfants de 0 à 11 mois, contre 47 % en 2023, tandis que les campagnes de riposte contre la poliomyélite ont permis de vacciner plus de 5,1 millions d'enfants, soit 110 % de la cible annuelle. Les efforts visant à améliorer la santé maternelle se traduisent également par un taux d'accouchements assistés de 81 %, reflétant l'amélioration de l'accès aux services obstétricaux.

Dans le domaine de la nutrition, 3,79 millions d'enfants ont bénéficié d'une supplémentation en vitamine A, représentant une couverture de 97 %, tandis que la couverture du traitement de la malnutrition aiguë sévère est passée de 30 % à 47 % en 2025. Les services de lutte contre le VIH ont également été renforcés, permettant à 20 637 femmes enceintes vivant avec le VIH d'accéder à un traitement antirétroviral. Par ailleurs, les mécanismes de protection ont permis la prise en charge intégrée de 3 011 enfants victimes de violences, marquant une expansion significative des services de protection.

Ces progrès contribuent à la trajectoire vers les cibles fixées pour 2028, notamment la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'augmentation de la part du budget national consacrée aux secteurs sociaux.

### **Produit 1.1 : Capacités institutionnelles pour les politiques publiques**

Le renforcement des capacités institutionnelles constitue le socle des progrès observés dans les secteurs sociaux. En 2025, l'appui du Système des Nations Unies a contribué à consolider les cadres politiques, normatifs et stratégiques orientant le développement des services sociaux de base.

Plusieurs instruments structurants ont été élaborés ou consolidés au cours de l'année, notamment la Politique nationale de protection de l'enfance (2026–2035), la Politique nationale Genre (2025–2029), le Plan national de développement sanitaire, ainsi que le Plan directeur national intégré de lutte contre les maladies tropicales négligées (2026–2030). Les enjeux liés à la santé et au changement climatique ont également été intégrés dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0).

L'année 2025 a également été marquée par une avancée majeure avec l'intégration de dispositions renforcées de protection de l'enfant dans la nouvelle Constitution guinéenne, renforçant l'ancrage juridique des droits de l'enfant.



Parallèlement, les investissements dans le renforcement des capacités ont permis de former 100 cadres à la budgétisation axée sur les programmes dans sept ministères clés, tandis que 952 personnels de santé ont été formés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Les capacités d'intégration des enjeux climatiques dans les politiques sanitaires ont été renforcées à travers la formation de 28 cadres nationaux, et 375 municipalités ont actualisé leurs plans de développement local en intégrant les priorités liées aux services sociaux essentiels.

Ces avancées contribuent à renforcer la capacité des institutions nationales et locales à planifier et piloter durablement les politiques sociales.

### **Produit 1.2 : Capacités accrues pour offrir des services inclusifs de qualité**

Les investissements dans les systèmes de santé, d'éducation, de nutrition et de protection se sont traduits en 2025 par une amélioration tangible de la disponibilité et de la qualité des services sociaux.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le réseau des soins obstétricaux et néonataux d'urgence a été élargi à 147 établissements, permettant à 94 % de la population d'accéder à ces services à moins de deux heures de trajet. Par ailleurs, quatre usines d'oxygène médical ont été construites dans les régions de Boké, Kindia, Mamou et Faranah, tandis que dix unités néonatales spécialisées ont été équipées, contribuant à la prise en charge de plus de 20 000 nouveau-nés.

Les services de vaccination ont également été renforcés. En 2025, 460 400 enfants ont reçu la

troisième dose du vaccin pentavalent, tandis que 1 033 252 enfants ont été vaccinés lors de la riposte contre la rougeole dans 13 districts et 50 000 enfants ont bénéficié de la vaccination contre le paludisme. Malgré l'incendie de l'entrepôt national du Programme élargi de vaccination, la continuité des services a été assurée grâce au renforcement de la chaîne du froid, qui compte désormais 1 837 réfrigérateurs fonctionnels à l'échelle nationale.

Dans le domaine de la nutrition, 18 002 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë sévère, avec un taux de guérison de 88,5 %. 11 521 enfants âgés de 6 à 24 mois, dont 5 991 filles, ont aussi bénéficié d'aliments de complément, avec un maintien d'un état nutritionnel normal chez 92 % d'entre eux. Parallèlement, 166 agents de santé répartis dans 70 structures ont été formés à la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée (MAM), améliorant ainsi la qualité des services de santé. Ensuite, la mise en place de 12 unités de production de farines nutritives locales a contribué à renforcer l'autonomie des communautés et à garantir un approvisionnement durable en produits adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, tandis que 1,39 million de femmes enceintes ont bénéficié d'interventions de prévention de l'anémie. L'engagement politique s'est également traduit par l'allocation de 15 % du budget santé aux intrants nutritionnels, renforçant la durabilité des interventions.

Dans le secteur de l'éducation, 127 197 élèves ont bénéficié du programme de cantines scolaires dans 684 écoles, dont 64 870 filles, tandis que 16 162 adolescentes ont reçu des rations à emporter pour soutenir leur maintien à l'école. L'extension de l'approche

Teaching at the Right Level de 18 à 90 écoles a permis d'améliorer significativement les acquis d'apprentissage, la proportion d'élèves capables de lire passant de 14 % à 66 %. Par ailleurs, 54 000 élèves ont accédé à la plateforme numérique Learning Passport, renforçant l'accès aux ressources éducatives.

Les services de protection ont également été consolidés. En 2025, 3 011 enfants victimes de violences ont bénéficié d'une prise en charge multisectorielle, tandis que 15 927 filles ont été protégées contre les mutilations génitales féminines. Dans le domaine du VIH, 20 637 femmes enceintes vivant avec le VIH ont bénéficié d'un traitement antirétroviral, et 33 735 enfants vivant avec le VIH ont reçu une thérapie antirétrovirale.

Les interventions en eau, hygiène et assainissement ont permis à 57 518 personnes d'accéder à une source d'eau potable durable, tandis que quatre communes rurales ont été certifiées libres de défécation à l'air libre, améliorant les conditions d'assainissement pour plus de 90 000 personnes.

### **Produit 1.3 : Accès aux mécanismes de protection sociale et adoption de comportements favorables**

Les mécanismes de protection sociale et les interventions communautaires ont contribué à renforcer la résilience des ménages vulnérables et à améliorer l'utilisation des services sociaux.

En 2025, 131 646 ménages ont bénéficié de transferts monétaires, dont 87 % dirigés par des femmes, permettant d'améliorer les conditions de vie d'environ 350 893 enfants. Les interventions de changement social ont également permis d'accroître l'accès aux



services de santé reproductive, avec 379 566 nouvelles utilisatrices de méthodes modernes de contraception, dépassant la cible annuelle de 300 000.

Par ailleurs, 653 564 mères ont bénéficié de conseils individualisés sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, contribuant à améliorer les pratiques nutritionnelles au niveau des ménages. Les initiatives communautaires ont également favorisé l'évolution des normes sociales, avec 330 communautés déclarant officiellement l'abandon des mutilations génitales féminines.

#### Produit 1.4 : Renforcement des mécanismes de financement domestique

Le renforcement du financement domestique constitue un levier essentiel pour la durabilité des services sociaux.

En 2025, la loi de finances rectificative a porté les dépenses publiques à 53 394 milliards de francs guinéens, soit une augmentation de 22,8 %. Dans ce cadre, 400 milliards de francs guinéens ont été consacrés à la gratuité de la scolarité, reflétant l'engagement du Gouvernement en faveur du capital humain. Parallèlement, le recouvrement des recettes publiques a progressé de 40 % entre 2024 et 2025.

La part des dépenses sociales est estimée à 18,9 %, indiquant une progression vers la cible de 25 % fixée à l'horizon 2028. Le Système des Nations Unies a également contribué à intégrer les priorités liées au capital humain dans les processus de planification nationale, notamment

dans le cadre du programme Simandou 2040.

Le Gouvernement, à la suite d'un dialogue social avec les partenaires sociaux, a lancé officiellement le régime d'assurance maladie le 1er août 2024. Ce régime d'assurance maladie couvre actuellement 300,000 bénéficiaires.

Le Gouvernement de la Guinée, en consultation avec les partenaires sociaux, a ratifié le traité portant convention multilatérale de la sécurité sociale de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le 25 janvier 2025. La ratification de ce traité garantit la protection sociale des travailleurs migrants.

Ces résultats obtenus en 2025 illustrent une progression cohérente le long de la chaîne de résultats du Plan-cadre de coopération. Le renforcement des cadres institutionnels (Produit 1.1) a permis d'améliorer la qualité et la couverture des services (Produit 1.2), tandis que les mécanismes de protection sociale et les interventions communautaires (Produit 1.3) ont favorisé l'utilisation accrue de ces services. Les efforts engagés pour renforcer les financements domestiques (Produit 1.4) constituent un levier essentiel pour consolider ces acquis.

La poursuite de cette approche intégrée et multisectorielle sera déterminante pour accélérer les progrès vers les objectifs fixés à l'horizon 2028.



### SANTÉ ET SURVIE (OBJECTIF : RÉDUCTION DRASTIQUE)

Mortalité Maternelle : valeur de base 2016 : 550 / 100 000 | 2025 : 501 | Cible 2028 : 343 (pour 100k)  
Mortalité Infantile (-5 ans) : Valeur de base 2018 : 111 / 1000 | 2025 : 95 | Cible 2028 : 47 (pour 1000)  
Paludisme (Incidence) : Valeur de base 2023 : 181,1/1000 | 2025 : 150 | Cible 2028 : 36,2 / 1000



### PROTECTION ET DROITS (ZONES DE VIGILANCE)

Mariages Précoces : 46,5 % des femmes de 20-24 ans ont été mariées avant 18 ans. (Cible : 35 %)  
Violences Sexuelles : Une prise en charge (PEC) psychosociale exemplaire de 100 %.  
Mutilations Génitales (MGF) : 30 849 filles protégées en 2025.  
Abandon des MGF : 330 nouvelles communautés ont déclaré l'abandon.



### SERVICES DE BASE ET ACCÈS

Eau Potable : 81 % de la population y a accès (Proche de la cible de 90 %).  
Accouchements assistés : 77 % (Objectif 2028 de 75 % déjà atteint).  
Contraception : 379 566 nouvelles utilisatrices (Objectif de 300k dépassé).



### CAPACITÉS ET GOUVERNANCE

Formation : 1331 cadres renforcés (FAO, OMS, UNICEF). Objectif ambitieux : 3 500 d'ici 2028.  
Structures SONU : 57 structures fonctionnelles (23 SONUB + 34 SONUC). Cible : 117.  
Budget Social : 18,9 % du budget d'État alloué (Cible : 25 %).

Indicateurs	Données de base	Mise à jour /Données 2025	Cible en 2028
3.1.1. Rapport/taux de mortalité maternelle	550 pour 100 000	501	343 pour 100 000 (PSN SRMNIA-N 2020-2024)
3.2.1. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	111 pour 1000	95	47 pour 1000
2.2.2. Prévalence du retard de la croissance chez les enfants de moins de 5 ans	25,5	25,5	0,21
3.3.3. Incidence du paludisme pour 1 000 habitants Source: (DHIS2)	181,1 pour 1000	150	36,2 pour 1000
6.1.1. Proportion de la population s'approvisionnant en eau de boisson provenant d'une source améliorée EDS 2024-25	81,9%	81%	0,9
6.2.1. Proportion de la population utilisant a) Toilettes améliorées :	60,30%	a) Toilettes améliorées : 63,5%	0,8
5.3.2. Proportion de filles et de femmes ayant subi une mutilation ou une ablation génitale (MGF), par âge	0-14 : 31,9% 15-49 : 94,5%	94,7	0,25 0,8
5.3.1. Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	- Avant 15 ans :17% - Avant 18 ans :47%	Mariage avant 15 ans : 17 % des femmes âgées de 20 à 24 ans. Mariage avant 18 ans : 46,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans.	0,1 0,35
Nombre de politiques sectorielles, stratégies et lois des services sociaux de base développés ou révisés :		S:3	
- Santé, VIH Nutrition	Protection : 01	1	P :3[1]
- Education	Santé : 0	3	S : 4[2]
- Protection	VIH : 01		V : 3
- EHA	Nutrition : 01		N : 3
	EHA : 02	1	EHA : 3
Nombre de cadres dont les capacités sont renforcées pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes sur les services sociaux de base.	458	1331	3500
3.b.3. Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels[4] à un coût abordable	0,19	N/A	0,5
3.1.5. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition aiguë globale pris en charge dans les centres nutritionnels	MAS : 20% MAM : 90%	pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë globale (poids-pour-taille trop bas) était de 9 % au niveau national	0,4 MAM : >95%
Nombre de structures de santé fonctionnelles pour offrir les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU)	49 SONU (23 SONUB et 26 SONUC)	23 34	117 SONU (73 SONUB et 44 SONUC)
Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié. (EDS 2024-25)	0,55	77	0,75
Proportion de victimes de violences sexuelles recevant une prise en charge médicale, psychosociale, juridique et judiciaire	- PEC Médicale : 2182 - PEC juridique : 732 (69 %)	PEC Médicale 69% PEC Psychosociale 100%	- PEC Médicale : 90% (50% filles) - PEC juridique : 90%
Nombre de filles protégées des MGF/ME	35,099	30 849 (PC MGF)	50 000
3.3.3 Nombre de nouvelles infections à VIH pendant la période de référence	6 342	20637	2 991
Pourcentage des PVVIH (adultes, enfants, populations clés/vulnérables) connaissant leur statut sérologique, enrôlés sous le TARV et qui ont une charge virale supprimée	-Dépistage : 71% - Mise sous ARV : 67% -Suppression virale : 63%	76%	-Dépistage : 95% - Mise sous ARV : 90% - Suppression virale : 80%
Pourcentage estimé d'enfants nouvellement infectés par le VIH par transmission verticale parmi les femmes vivant avec le VIH ayant accouché au cours des 12 derniers mois	16,5	0	5%
1.3.1. Nombre de personnes bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (Migrants de retour Personnes handicapées, Femmes enceintes, etc.) Source UNICEF	1110 migrants Femmes=445	32 600	7
Nombre de nouvelles utilisatrices des méthodes de contraception moderne	120 000	379 566	300 000
Nombre de communautés/villages ayant déclaré l'abandon des MGF Source (PC MGF)	1252	330	2504
% du budget de l'Etat alloué aux Ministères des secteurs sociaux de base (Education, Santé et nutrition, EHA, Protection et Protection sociale)	20.5%	18,9	0,25

## 2.2.2 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2: PLANÈTE ET PROSPÉRITÉ CONTRIBUER A UNE CROISSANCE DURABLE, INCLUSIVE, CREATRICE DE RICHESSE ET D'EMPLOIS DECENTS OU LA PAUVRETE ET LES INEGALITES NOTAMMENT ENTRE LES SEXES ET LES REGIONS SONT REDUITES.

Effet 2 : D'ici fin 2028, les populations guinéennes, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables notamment dans les zones défavorisées, participent activement à la croissance économique soutenue par une économie diversifiée, inclusive, équitable, durable et génératrice d'emplois décents.



**Restaurer la terre pour  
préserver l'avenir**

À Mamou, au cœur des paysages fragilisés par les feux de brousse et la dégradation des terres, une solution simple redonne espoir. Grâce à l'appui de la FAO, des communautés locales se mobilisent pour restaurer leurs terres à travers la régénération naturelle assistée, une approche fondée sur la protection et la valorisation des ressources existantes.

Pour M. Keita Ibrahim, Directeur préfectoral de l'Environnement, l'enjeu est crucial : « Chaque année, nous voyons les feux de brousse détruire des zones entières, y compris la forêt de Kébél, qui est pourtant essentielle pour les sources du fleuve Konkouré. Si nous ne protégeons pas ces espaces aujourd'hui, c'est notre eau, notre agriculture et notre énergie qui seront menacées demain. » Face à cette urgence, il voit dans cette initiative un changement concret : « Avec ces formations, nous ne parlons plus seulement de

protection de l'environnement, nous donnons aux acteurs les moyens d'agir. Ils savent désormais identifier, protéger et faire repousser les arbres. C'est une solution simple, mais puissante, que les communautés peuvent s'approprier durablement. »

À travers des actions pratiques, l'appui en équipements et l'implication des services techniques et des producteurs, plus de 1 000 hectares de terres dégradées seront restaurés dans les régions de Mamou et Kindia. Portée par la FAO en partenariat avec le Gouvernement et avec le soutien du Royaume de Belgique, cette initiative illustre comment des solutions locales, accessibles et fondées sur la nature peuvent renforcer la résilience des communautés face au changement climatique et préserver des ressources vitales pour les générations futures.

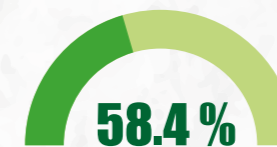
BESOINS ESTIMÉS  
**59.8 M/ USD**



RESSOURCES MOBILISÉES  
**47.9M/ USD**  
(80,2 % DE COUVERTURE)



DÉPENSES RÉALISÉES  
**28 M/ USD**  
TAUX D'EXÉCUTION DES  
RESSOURCES DISPONIBLES



### CO-LEADS



### AGENCES





Les populations guinéennes en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables vivant dans les zones défavorisées sont appelées à participer activement à une croissance économique diversifiée, inclusive, équitable et génératrice d'emplois décents. Les progrès déjà enregistrés en 2025 illustrent cette dynamique : la puissance installée du parc d'énergie renouvelable atteint 303,6 kW, renforçant l'accès à une énergie propre et durable. Sur le plan de l'emploi, les estimations 2024-2025 indiquent un taux de chômage relativement contenu, à 5,3 % pour les hommes et 5,2 % pour les femmes, tandis qu'une stratégie nationale de promotion de l'emploi des jeunes est opérationnelle et constitue un levier majeur d'insertion professionnelle.

Cependant, des défis persistent, notamment en matière de gouvernance foncière, puisque seulement 2 % de la population adulte dispose de documents légalement authentifiés garantissant la sécurité des droits sur la terre. Dans le secteur industriel, la valeur ajoutée manufacturière représente 12,8 % du PIB et l'emploi manufacturier 7,9 % de l'emploi total, témoignant d'un potentiel de diversification économique. Sur le plan social, la prévalence de la

sous-alimentation reste élevée à 35,8 %, soulignant l'importance de renforcer la sécurité alimentaire et les filets de protection sociale.

Les actions du SNU ont directement bénéficié aux jeunes et aux groupes vulnérables : 547 personnes (427 hommes et 120 femmes) ont pu mettre en place des activités génératrices de revenus, tandis que 10 360 migrants de retour, dont 1 407 femmes, ont été accompagnés dans le renforcement de leurs compétences en entrepreneuriat, en gestion et en développement personnel. Ces résultats traduisent une avancée vers une économie plus inclusive et résiliente, où les investissements dans les énergies renouvelables, l'emploi des jeunes, la diversification industrielle et la sécurité alimentaire convergent pour créer des opportunités durables et équitables pour l'ensemble des populations guinéennes.

### **Produit 2.1 : Les politiques et programmes visant l'environnement des affaires sont améliorés, efficaces et inclusifs et favorisent la création d'entreprise et l'employabilité, notamment des jeunes et des femmes, et les personnes vulnérables à travers une approche systémique des chaînes de valeurs dans les secteurs porteurs de l'économie**

Dans le secteur agricole, le Système des Nations Unies (SNU) a contribué de manière significative à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la mise en place d'une approche inclusive des chaînes de valeur agricoles. À travers des projets structurants tels que le projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), le programme AgriFARM, les villages Faim Zéro, le programme Food Assistance for Assets et la mise en œuvre de stratégies de croissance inclusive en partenariat avec la Banque mondiale et les acteurs nationaux, le SNU a favorisé la résilience des communautés rurales et la création d'emplois durables.

Ces interventions se sont traduites par des résultats tangibles. La plantation de 2 478 hectares de tapades, représentant 39 655 plants fruitiers distribués à près de 10 000 femmes, et la mise en terre de 112 242 plants sur 945 hectares au profit de jeunes agriculteurs, illustrent l'impact direct sur la sécurité alimentaire et l'autonomisation. Le développement de 63,75 hectares de systèmes d'agroforesterie syntrophique dans les

régions de Kankan, Kérouané et N'Zérékoré a permis de restaurer des terres dégradées, d'améliorer la fertilité des sols et de diversifier les productions. Par ailleurs, plus de 2 500 hectares de bas-fonds rizicoles ont été aménagés, renforçant l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur du riz. La mise en place d'unités de transformation agroalimentaire, l'introduction de ruches modernisées et de coqs améliorés, ainsi que la restauration de 10 800 hectares de forêts communautaires et la réhabilitation de 106 têtes de sources ont contribué à diversifier les revenus et à renforcer la résilience face au changement climatique.

En complément des actions de terrain, le SNU a investi dans le renforcement des compétences des acteurs agricoles. Vingt groupements de producteurs semenciers ont été structurés et professionnalisés, produisant 2,5 tonnes de semences pré-basiques. La formation de 90 formateurs communautaires en techniques agricoles améliorées et gestion post-récolte a favorisé la diffusion de pratiques productives

et entrepreneuriales. De même, 101 producteurs agroforestiers ont été formés à la gestion durable des sols et de l'eau, tandis que deux coopératives de transformation rizicole ont été renforcées pour accroître les volumes commercialisables.

Les initiatives ont également ciblé les femmes et les jeunes : 3 464 paysans multiplicateurs de semences et 3 000 femmes maraîchères ont été accompagnés pour exploiter 724 hectares de cultures maraîchères et vivrières. Quarante-huit agents techniques de SERPRO-CA, dont 14 femmes, ont été formés à la conduite des Champs Écoles Paysans. Dix-neuf organisations agricoles féminines ont vu leurs capacités renforcées pour diversifier les revenus et créer des emplois locaux. Enfin, plus de 1 600 acteurs, dont 633 femmes, ont été sensibilisés aux pratiques d'agriculture durable et intelligente face au climat, et 20 acteurs communaux ont été formés à la planification de la Gestion Intégrée des Terres. L'opérationnalisation de 21 associations d'usagers de l'eau et l'installation de huit stations agroclimatologiques complètent ce dispositif.

Ainsi, les interventions du SNU en Guinée ont permis de conjuguer actions productives, renforcement des capacités et inclusion sociale, consolidant les bases d'une croissance agricole durable, équitable et génératrice d'emplois.

En septembre et octobre 2025, le gouvernement a adopté la stratégie nationale HIMO suite à la création d'un comité interministériel et tripartite sous l'égide du ministère en charge de l'emploi des jeunes. Cette nouvelle stratégie HIMO, assortie de deux modèles de programme HIMO en milieu rural intègrent les approches chantiers dont l'un applicable dans le secteur minier autour des sites actuellement en exploitation et l'autre dans l'agro-alimentaire dans les Régions de Kindia, Mamou, Kankan et N'zérékoré. Elle découle du plan d'actions issu de la nouvelle politique nationale de l'emploi adoptée en juillet 2025 et permet au gouvernement de pendre en Novembre 2025, le décret institutionnalisant les approches chantiers écoles comme mesures de promotion de l'emploi et apprentissage applicable prioritairement dans la réalisation des infrastructures de formation professionnelle notamment en milieu rural

**Développement du secteur privé et inclusion sociale**  
Le Système des Nations Unies (SNU) a poursuivi en 2025 ses efforts pour stimuler le développement du secteur privé et renforcer l'autonomisation des populations vulnérables. Plusieurs initiatives ont permis de créer des opportunités économiques durables et inclusives. Le renforcement des capacités des jeunes artistes et artisans guinéens, notamment leur participation à des événements culturels internationaux tels que le festival FEMUA à Abidjan, s'est traduit par la

signature de contrats internationaux et la création de 460 emplois pour 195 jeunes filles et 265 garçons. Par ailleurs, 100 jeunes ont été inscrits dans des centres de formation professionnelle et d'apprentissage post-primaire, bénéficiant également d'outils pratiques pour consolider leur apprentissage.

Le SNU a également contribué au renforcement des compétences administratives et financières de 26 secrétaires généraux et receveurs communaux, dont deux femmes, améliorant ainsi la gestion des programmes annuels et des investissements locaux. Dans le domaine agricole, la capacité productive de 42 organisations féminines a été renforcée grâce à la fourniture d'équipements modernes de transformation agroalimentaire. Cette intervention a permis de réduire le temps de travail des femmes, d'améliorer leurs conditions, d'optimiser la productivité et de diversifier les revenus. Elle a aussi généré 168 emplois à travers le recrutement et la formation de jeunes meuniers et agents commerciaux, tout en accroissant la visibilité des organisations par la construction d'abris stratégiques pour les machines.

L'accompagnement de 118 groupements dédiés à la transformation du riz, dont 89 % constitués de femmes, a permis de renforcer leurs compétences en gouvernance et gestion, et d'élaborer des plans d'affaires en vue d'un meilleur accès aux marchés de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF). De plus, 30 formateurs issus de la société civile et de l'État, dont au moins 20 femmes et

jeunes filles, ont été formés sur les textes nationaux et internationaux relatifs aux mines, à la protection de l'environnement et aux principes directeurs des Nations Unies sur la responsabilité des entreprises en matière de droits humains. Cette action s'inscrit dans le projet Participation des femmes et filles à la gestion des ressources naturelles pour une paix durable dans les zones minières de Mandiana, Siguiri et Gaoual.

En parallèle, le SNU a mis en œuvre des actions ciblées pour favoriser l'inclusion sociale et l'autonomisation des populations vulnérables. Ainsi, 215 jeunes potentiels migrants et personnes sans emploi, dont 58 femmes et 108 hommes, ont bénéficié d'un renforcement des capacités en entrepreneuriat. Parmi eux, 163 ont reçu un appui matériel et financier leur permettant de démarrer des activités génératrices de revenus. De plus, 10 360 migrants de retour, dont 1 407 femmes, ont été formés en entrepreneuriat et en gestion du développement personnel, renforçant leurs compétences pour accéder à des opportunités économiques viables et prévenir de futurs départs irréguliers.

Ces interventions traduisent une stratégie intégrée qui combine développement économique, autonomisation sociale et inclusion des femmes et des jeunes, consolidant ainsi les bases d'une croissance équitable et durable.



**42 organisations agricoles féminines dans plusieurs préfectures bénéficient d'équipements modernes de transformation agroalimentaire**



**7944 jeunes potentiels migrants et de retours ainsi que des personnes vulnérables sans emploi, dont 10% de femmes ont été accompagnés par le SNU.**



**33 forêts communautaires couvrant une superficie totale de 1566,39 ha. La restauration de 79,70 ha de terre en jachères dégradées.**

**Produit 2.2 : Les acteurs du développement notamment les secteurs publics et privés ainsi que les communautés locales adoptent des comportements favorables à la lutte contre le changement climatique ; à une gestion efficace des ressources naturelles et à une urbanisation maîtrisée.**

Face aux défis environnementaux majeurs en Guinée, le Système des Nations Unies (SNU) a intensifié en 2025 ses interventions pour renforcer la résilience des communautés et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. Ces actions ont permis de réduire les conflits communautaires liés à l'exploitation des ressources grâce à la formation des sociétés minières, des communautés locales, des OSC et des élus sur les obligations légales, les droits humains et les normes environnementales, tout en appuyant les initiatives de plaidoyer. Le SNU a également soutenu la mise en place de mécanismes de concertation pour la gestion des déchets solides, avec la création de 12 comités communaux et de deux plateformes préfectorales, favorisant ainsi le dialogue entre parties prenantes.

Dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, des stratégies locales intégrées ont été déployées, combinant gestion durable des ressources, réduction des risques et renforcement des capacités communautaires. Ces efforts se sont traduits par la création et la réhabilitation d'actifs productifs pour protéger les sols et l'eau, bénéficiant directement à plus de 3 200 personnes via le

programme Food Assistance for Assets. L'élaboration participative de 28 Plans d'Aménagement Simplifiés et la mise en place de 19 Comités de Gestion des Ressources Naturelles ont renforcé l'implication des communautés, incluant femmes et jeunes. Par ailleurs, plus de 5 800 acteurs communautaires ont été formés à la prévention des feux de brousse et à la conservation de la biodiversité, tandis que 56 enseignants ont intégré l'éducation environnementale dans leurs pratiques, impliquant plus de 4 600 élèves à travers des microprojets pédagogiques.

Les actions de restauration écologique se sont matérialisées par la création de 33 forêts communautaires couvrant 1 566 hectares, la réhabilitation de terres en jachère et la mise en place de pépinières communautaires capables d'évoluer en unités économiques locales. La forêt communautaire de Lébékéré Nord (12 553 ha) et les corridors biologiques de 221 km ont permis de reconnecter les habitats naturels et de favoriser le retour d'espèces emblématiques telles que le lion, le chimpanzé et l'hyène. Au total, plus de 154 000 personnes ont été touchées par les actions de conservation, avec la restauration de 17 316 hectares de forêts et de

paysages dégradés hors zones protégées. Le SNU a également facilité l'accès aux énergies renouvelables grâce à la modernisation des centrales solaires de Thianguel Bori et Bolodou. La puissance installée est passée de 125,4 kWc à 163,2 kWc, la capacité de stockage de 209 kWh à 303,6 kWh et le réseau de distribution de 4 km à 12 km. Cette évolution a permis d'étendre l'accès à une énergie propre à 983 nouveaux bénéficiaires, portant à plus de 7 000 le nombre de personnes desservies. Elle a aussi favorisé l'adoption de pratiques résilientes par près de 18 900 personnes et stimulé l'émergence d'activités génératrices de revenus telles que la soudure, la transformation et la conservation des produits agricoles. Les infrastructures sociales essentielles – centres de santé, services administratifs et lieux de culte – disposent désormais d'un approvisionnement fiable en énergie, améliorant le bien-être et la résilience des populations. Ces solutions permettent d'éviter l'émission de 141,6 tonnes de CO<sup>2</sup> par an, grâce à l'innovation technologique, aux partenariats public-privé et à la numérisation des processus de gestion et de maintenance.

Enfin, le SNU a poursuivi ses actions de renforcement des capacités institutionnelles. Dans le cadre du projet parlementaire pour les finances climatiques (PfCF), les députés ont été sensibilisés aux enjeux des énergies renouvelables, du financement climatique et des opportunités offertes par les zones d'énergie verte. Ce projet a suscité un intérêt particulier pour les zones communautaires d'énergie verte, validées par l'Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat. Par ailleurs, des formations techniques ont été menées : 24 cadres nationaux sur le Niveau d'Émission des Références des Forêts, 31 sur les garanties de Cancun, 39 sur l'Inventaire Forestier National et 25 acteurs préfectoraux sur la restauration des forêts et des paysages. Ces initiatives, intégrant une participation significative des femmes, ont consolidé les capacités nationales en matière de gouvernance environnementale et de transition énergétique.



### Produit 2.3 : Des approches et des initiatives innovantes sont développées en faveur de la mobilisation interne et externe pour le financement et la mise en œuvre des interventions pour l'atteinte des ODD

En 2025, le Système des Nations Unies (SNU) en Guinée a joué un rôle central dans la mobilisation de financements destinés à soutenir la transition vers un développement durable. Lors de la table ronde consacrée au plan d'électrification rurale, 386 millions USD de promesses ont été obtenues, ouvrant la voie à un élargissement significatif de l'accès aux énergies propres et à l'électrification des zones rurales. Par ailleurs, une levée de fonds de 3,2 millions USD a permis de renforcer les capacités ministérielles, tandis que près de 10,9 millions USD ont été mobilisés pour soutenir les économies verte et bleue, contribuant à diversifier les opportunités économiques et à renforcer la résilience nationale face aux défis climatiques.

Le SNU a également facilité le développement d'un Cadre guide pour promouvoir le financement et les investissements climatiques en Guinée. Alignée

sur la vision Simandou 2040 et les engagements pris dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), cette étude vise à tirer parti des ressources naturelles et des secteurs clés pour stimuler une croissance verte inclusive. Elle met l'accent sur les stratégies de mobilisation du financement climatique, l'attraction des investissements directs étrangers et le renforcement des capacités nationales pour accéder aux fonds mondiaux, tels que le Fonds Vert pour le Climat.

Ces avancées traduisent une dynamique forte de partenariat et d'innovation, plaçant la Guinée sur une trajectoire de transition durable et inclusive, où les financements mobilisés deviennent des leviers essentiels pour transformer les engagements en actions concrètes.



#### PAUVRETÉ ET ÉQUITÉ (ODD 1 & 10)

L'objectif est de montrer la stagnation du niveau de vie.  
 Pauvreté Nationale : Stagne à 43,7% (Objectif 2028 : 37%).  
 Part des plus pauvres (40%) : Ils ne disposent que de 13,9% de la consommation totale (Cible 2028 : 40% pour réduire les inégalités).  
 Chômage : Légère hausse à 5,3% chez les hommes et 5,2% chez les femmes (Cible : 3,5%).



#### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE (ODD 2)

Sous-alimentation : Une alerte majeure. Le taux a bondi de 13% à 35,8% en 2025.  
 Incertitude Alimentaire : L'objectif est de ramener ce taux à 10% d'ici 2028.



#### ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT (ODD 7 & 15)

Énergie Solaire : Forte accélération. Passage de 94 kW à 380,8 kW en 2025.  
 Forêts : 1 588 hectares ont été restaurés en 2025 par le PNUD.  
 Déchets Ménagers : 60% sont désormais collectés dans des installations contrôlées (Objectif 2028 : 55% Objectif déjà atteint!).



#### INDUSTRIALISATION ET MOBILISATION (ODD 9 & 17)

Industrie Manufacturière : Représente 12,8% de la valeur ajoutée (Cible 2028 : 10% - Objectif déjà atteint).  
 Recettes Fiscales : Le budget national est désormais financé à 74% par les impôts (Cible 2028 : 30% - Indicateur à surveiller car très au-dessus des prévisions).

Indicateurs	Données de base	Mise à jour /Données 2025	Cible en 2028
ODD 1.2.1 : Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge.	43,7% (2019[1]) dont 42,8% pour les hommes et 44,6% pour les femmes	<b>43,70%</b>	37% (estimé)
	Source : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages 2018-2019	<b>42,8% pour les hommes</b>	
ODD 1.2.2 : Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays.	53,2% des pauvres de la Guinée sont des enfants de moins de 15 ans	<b>53,2% des pauvres</b>	43%
	22,4% des pauvres en milieu urbain	<b>22,40%</b>	Urbain :15%
	55,4% en milieu rural	<b>55,4</b>	Rural : 50%
ODD 10.1.1 : Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population.	30% des ménages les plus pauvres disposent de seulement 13,9% de la consommation totale	<b>30% des ménages les plus pauvres disposent de seulement 13,9% de la consommation totale</b>	40%
ODD 12.a.1 : Puissance installée du parc d'énergie renouvelable dans les pays (en watts par habitant par rapport à la puissance énergétique totale)	L'énergie renouvelable représente 65,44%, de la consommation finale d'énergie	<b>303,6KWs</b>	70%
ODD 8.5.2 : Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap.	Le Taux de chômage est estimé à 4,8%		
	— H : 4,8% ; F :4,8%	<b>Taux de chômage (Estimations 2024-2025) : Hommes 5,3%, Femmes 5,2%</b>	3,50%
ODD 1.4.2 : Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers	2% des parcelles appartenant à des particuliers seraient recensées seraient immatriculées à la conservation foncière.	<b>2%</b>	5%
	b) qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type.	Source : Données du MUHAT/INS	<b>2%</b>
ODD 8.b.1 : Existence d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi des jeunes, qu'il s'agisse d'une stratégie à part entière ou d'une composante d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi, et application de cette stratégie.	0	<b>1</b>	Au moins 1 stratégie élaborée/mise à jour et vulgarisée
ODD 9.2.1 : Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant.	Par habitant :	<b>12.8%</b>	10%
ODD 9.2.2 : Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total.	7,90%	<b>7.9%</b>	10%

	Source : OIM 2022	ONUDI PNUD (168)	
Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total des déchets municipaux générés, par ville. Source PNUD	(51,2%) d'ordures ménagères sont des dépotoirs sauvages, suivi du mode brûler/enterrer des ordures (26,2%).	<b>66%</b>	55%
Nombre de personnes ayant accès à une énergie propre, abordable et durable	(Femmes : 6 240, Hommes : 6 160)	<b>7 041</b>	
Augmentation (en kilowatts) de la capacité installée d'énergie renouvelable par technologie superficielle des forêts protégées ou restaurées.	Hydro : 94 kW	<b>Solaire : 303,6 kWc</b>	Hydro : 344 kW
	220 778 ha	<b>10 800 ha</b>	
	Source : Rapport PNUAD 2022	<b>33 forêts communautaires</b>	225 778 ha
		<b>1 566,39 ha Restaurées 1 566,39ha</b>	
Nombre de personnes bénéficiant directement d'initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des ressources	98 563	<b>6170 dont 4050 femmes</b>	350 363
	Femmes : 51 253 Hommes : 47 310		Femmes : 182 189 Hommes : 168 174
Nombre de personnes ayant acquis de nouvelles connaissances et bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques, et de réduction des risques de catastrophe	5 060	<b>154 293 dont 60 000 Femmes</b>	131 080
	Femmes : 2 650 Hommes : 2 410	<b>PNUD 3 693 dont 3050 F</b>	Femmes : 68 218
17.1.2 Proportion du budget national et local financé par les impôts nationaux	National : ND	<b>74%</b>	National : 30%
Nombre de communes ayant mis en œuvre des initiatives locales innovantes pour accroître la mobilisation et la sécurisation des ressources domestiques locales en faveur des ODD	10	<b>375</b>	
Nombre de stratégies et de mécanismes mis en œuvre au niveau national pour accroître la mobilisation des ressources de financement des ODD	<u>2</u> [2]	<b>2</b>	3

**EFFET 3 : D'ICI FIN 2028, LES POPULATIONS EN PARTICULIER LES FEMMES ET LES JEUNES (FILLES ET GARÇONS) EXERCENT LEURS DROITS DANS UN ENVIRONNEMENT PAISIBLE ET PARTICIPENT AUX PRISES DE DECISIONS QUI AFFECTENT LEUR BIEN-ETRE**



**Sia Mariam Kamano**  
Femmes au cœur de la paix

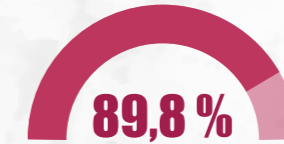
À Guéckédou, au carrefour de trois frontières marquées par des tensions récurrentes, Sia Mariam Kamano, 65 ans, incarne une paix construite au plus près des communautés. Vice-présidente du comité local de paix, elle intervient dans des conflits fonciers, familiaux ou communautaires, souvent sans recours à la justice formelle. « Sans paix, on ne peut rien. Même la nuit, si on frappe à ma porte, je me lève », confie-t-elle. Grâce à l'appui des Nations Unies, notamment à travers des formations soutenues par l'Organisation internationale pour les migrations et ses partenaires, Mariam et d'autres femmes médiatrices ont renforcé leurs capacités à

prévenir et résoudre les conflits. Leur approche, fondée sur la proximité, le dialogue et l'implication des femmes, permet de désamorcer des tensions sensibles, y compris dans des contextes transfrontaliers complexes. « Quand tu touches une femme, tu touches toute la communauté », explique-t-elle. Aujourd'hui, dans sa communauté, son nom est devenu synonyme de confiance. Son engagement illustre concrètement comment l'appui du Système des Nations Unies contribue à renforcer la cohésion sociale, promouvoir des solutions locales et durables, et faire de la paix une réalité vécue au quotidien.

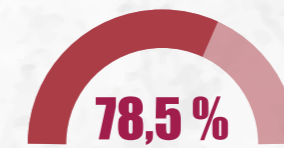
BESOINS ESTIMÉS  
**8,8 M/ USD**



RESSOURCES MOBILISÉES  
**7,9M/ USD**  
(80,7 % DE COUVERTURE)



DÉPENSES RÉALISÉES  
**6,2 M/ USD**  
TAUX D'EXÉCUTION DES  
RESSOURCES DISPONIBLES



**CO-LEADS**



**AGENCES**





## INTÉGRITÉ ET GOUVERNANCE

Perception de la Corruption : Le score en 2025 est de 26/100 (au delà de l'objectif de 50%).  
Indice Mo Ibrahim : 41,9%, légèrement au-dessus de la base initiale (41,2%).



## PARTICIPATION ET INCLUSION

Élections : Taux de participation de 82,86% (Décembre 2025), dépassant les 78% de 2020.  
Inclusion dans la Fonction Publique :  
Hommes : 69,14%  
Femmes : 30,86%  
Personnes en situation de handicap (PVH) : 2,46%



## APPUI INTERNATIONAL (SYSTÈME STATISTIQUE)

Financement ONU : 87 000 USD apportée en 2025 sur un besoin ciblé de 300 000 USD d'ici 2028).



## LIBERTÉS ET DROITS HUMAINS

Détentions (Derniers 12 mois) :  
Activistes : 3  
Journalistes : 1  
Politicien : 10  
Artiste : 1  
Incidents graves : 17 cas d'enlèvement signalés en 2025.  
Justice : Seulement 3,26% de la population carcérale seait en attente de jugement (contre 73% initialement une amélioration majeure).



## RÉFORMES STRATÉGIQUES

Foncier : La Politique Nationale Foncière est désormais élaborée.  
Justice : Mise en place d'une plateforme digitale pour le suivi de la chaîne pénale (PNUD).  
Statistiques : Publication de 1 Rapport National Volontaire (RNV) sur les ODD.

Indicateurs	Données de base	Mise à jour /Données 2025	Cible en 2028
Indice de perception de la corruption	62%	26%	50%
Indice Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique	41,20%	41,90%	49% (moyenne en Afrique)
16.10.1. Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents.		17 cas enlèvement	
	Journalistes détenus : 0	Journalistes 1	Journalistes : 0
	Syndicalistes détenus : 0	0	Syndicalistes : 0
		Activistes 3	
	Activistes Droits de l'homme détenus : 05	Gendarme 1	Activistes Droits de l'homme : 0
		Politicien 10	
		Artiste 1	
Taux de participation aux élections (locales, législatives et présidentielles)	PR= 78% (oct.2020) Leg= 58,4% (mars.2020)	PR: 82,86% (Dec2025)	PR=85% Leg=65%
16.7.1 Proportion des postes occupés par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population dans les institutions nationales et	a) les organes législatifs :		a) les organes législatifs :
a) les organes législatifs ;	H : 84,2 F : 15,8	H : 93,8 F : 6,2	H: 70 F : 30
b) la fonction publique ;	H : 68,8 F : 31,2	H : 69,14 F : 30,86 PVH : 2,46	H : 60% F : 38%
Nombre de recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU 2020) mis en œuvre ou ayant connu un début réel de mise en œuvre		1	Code foncier domaniale révisé
Code foncier domaniale caduque		Politique Nationale foncière élaborée	Outils de sécurisation foncière (Plans fonciers, chartes foncières, titres de sécurisation)
1[1]		246 acceptées et 10 notés	10
Existence d'un plan de contingence national multirisque mis à jour	1	1 ANGUICH	5
5.1.1. Existence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	2 (code civil et code de procédure pénal)	NON	1 (Loi sur la parité)
	73%	HCDH	
16.3.2. Proportion de la population carcérale en instance de jugement	Source : Rapport 2022 de l'administration pénitentiaires	3,26%	50%
Existence de programmes formels au niveau initial et continue de renforcement des capacités à l'intention du personnel judiciaire, personnel pénitentiaire et des officiers de police judiciaire, sur les normes et principes d'un procès juste et équitable	2[2]	OUI	03 (personnel judiciaire, pénitentiaire, des officiers de police judiciaire)
		HCDH a formé 28 avocats	
		Mise en place d'une plateforme digitale de formation de la chaîne pénale (PNUD)	
	1 (Conseil de discipline de la Police et de la Protection Civile)	HCDH	5 (Inspection Générale des Services de Sécurité, Inspection Générale des Forces Armées, Inspection Générale des Services Judiciaires et pénitentiaire, Inspection Générale de la Gendarmerie, Inspection Générale des Services de Sécurité)
Nombre de mécanismes internes de contrôle et de redevabilité des FDS et des acteurs judiciaires dont les capacités ont été renforcées en matière de respect des droits de l'homme dans le processus de sanction, au cours des 12 derniers mois		0	
Nombre de rapports soumis par le pays aux mécanismes de droits de l'homme	5 rapports soumis	1 (EPU)	15 rapports à soumettre
ODD 17.18 : le nombre de production statistique (comptes nationaux et enquêtes périodiques[3]) pour le suivi des ODD	Comptes Nationaux : 1 (2020)	1 RNV	Comptes N : 05
	Enquêtes périodiques : 05[4]		Enquêtes périodiques: 06
Part du financement USD apporté par les Nations Unies en appui au système statistique national	154 000 \$	87 000	3 000 000 USD
Existence d'une plateforme de suivi des indicateurs des ODD accessibles au public.	NON	NON	OUI
Qualité du RGPH 4 par rapport aux standards internationaux	No	OUI	Yes
Nombre de cadres des collectivités décentralisées ayant acquis de nouvelles connaissances et compétences en gestion du cycle d'un programme basée sur la GAR ( planification stratégique et opérationnelle, mis en œuvre, suivi-évaluation, HRBA, LNOB genre, etc.)		HCDH: 152	
	127	UNICEF: 13.616	1 000
Nombre de cadres de l'Etat ayant amélioré leurs connaissances en gestion des données migratoires	35	73 dont 7 Femmes	500

Un jalon majeur a été franchi avec l'élaboration et la signature d'un Pacte d'entente pour l'unité, la paix et la cohésion sociale en République de Guinée.

### Produit 3.1: Le renforcement de la participation des populations, notamment les plus vulnérables, aux prises de décisions, à la prévention et à l'atténuation des risques sécuritaires, ainsi qu'au dialogue respectueux des droits humains, en faveur de la cohésion sociale

En 2025, la Guinée a franchi des étapes importantes dans le renforcement de son cadre institutionnel et normatif. Grâce à l'appui du Système des Nations Unies, la Guinée a accepté 246/257 recommandations de l'Examen Périodique Universel issues de son quatrième passage devant le Conseil des droits de l'homme en avril 2025. Cela confirme son engagement à renforcer la coopération avec les mécanismes internationaux de protection des droits humains tandis que l'élaboration d'une Politique Nationale Foncière constitue un jalon stratégique pour une gestion durable et équitable des ressources. La mise à jour d'un plan de contingence national multirisque assortie de plans de réponse spécifiques illustre également une volonté proactive d'anticiper et de répondre aux crises, consolidant ainsi la résilience nationale. Ces avancées témoignent d'une orientation claire vers la modernisation des politiques publiques et la protection des populations face aux

vulnérabilités.

Un jalon majeur a été franchi avec l'élaboration et la signature d'un Pacte d'entente pour l'unité, la paix et la cohésion sociale en République de Guinée. Ce processus inclusif, ayant mobilisé les quatre Coordinations régionales de sages ainsi que les autorités morales, coutumières et religieuses, a permis de doter le pays d'un cadre consensuel de référence pour prévenir les conflits communautaires et promouvoir l'harmonie sociale. Dans le même esprit, l'adoption d'une Stratégie nationale de mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales pour la Réconciliation a fourni au gouvernement une feuille de route opérationnelle en matière de justice transitionnelle et de réconciliation nationale. Pour sa mise en œuvre, 200 acteurs nationaux ont été outillés, renforçant ainsi les capacités institutionnelles.

Dans la même dynamique, 90 jeunes du Conseil National des Jeunes (CNJ) et du Forum National des Jeunes des Partis Politiques ont acquis des compétences en techniques de plaidoyer, soutenues par un plan stratégique quinquennal 2025-2029. Par ailleurs, 2 500 personnes (1 000 femmes et 1 500 hommes) ont participé activement aux dialogues intergénérationnels, instaurant un climat de confiance entre jeunes, autorités locales, leaders religieux et communautaires. La mise en place du Conseil National des Femmes et Filles de Guinée, doté de 414 bureaux aux niveaux central, régional, préfectoral et communal, constitue désormais un organe consultatif et de plaidoyer auprès du ministère en charge de la Femme.

Enfin, des avancées significatives ont été enregistrées dans la protection des droits humains et des défenseurs des droits de l'Homme. L'Observatoire Guinéen des Migrations (OGM) et le Mécanisme National de Rapportage et de Suivi des recommandations des droits de l'homme ont également été renforcés en matière de collecte, traitement et analyse des données, et ont produit le deuxième rapport périodique.



### Produit 3.2 Renforcement des capacités des institutions judiciaires pour garantir à la population un accès équitable à la justice, dans un environnement démocratique stable et respectueux des droits humains

La Guinée a poursuivi des efforts significatifs pour consolider son système judiciaire et pénitentiaire. La proportion de la population carcérale en instance de jugement, estimée à 3,26 %, met en évidence des défis persistants liés à la célérité des procédures. Pour y répondre, des programmes formels de renforcement des capacités ont été déployés, ciblant le personnel judiciaire, pénitentiaire et les officiers de police judiciaire, afin de promouvoir les normes d'un procès juste et équitable. Dans ce cadre, le SNU a formé 28 avocats, tandis qu'une plateforme digitale de formation de la chaîne pénale mise en place avec l'appui du SNU, a marqué une avancée stratégique vers la modernisation et la professionnalisation du secteur.

Parallèlement, la qualité du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) a été évaluée selon les standards internationaux, renforçant la crédibilité des données démographiques pour la planification nationale. Sur

le plan diplomatique, la Guinée a été examinée pour la 4ème fois par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU au titre de l'Examen Périodique Universel (EPU), confirmant ainsi son engagement à rendre compte de ses progrès et à se conformer aux normes universelles. Ces initiatives traduisent une orientation stratégique vers la consolidation de l'État de droit, l'amélioration de la gouvernance judiciaire et le respect des engagements internationaux.

Dans le même contexte, le Système des Nations Unies (SNU) a joué un rôle déterminant en appuyant l'élaboration de quatre textes relatifs à la lutte contre l'impunité et à l'accès des victimes à la justice. L'une des avancées majeures a été le renforcement des capacités des institutions judiciaires à travers une série d'inspections menées dans 16 juridictions, 43 unités de police, 6 garnisons et 3 postes frontaliers. Ces inspections ont permis d'identifier les obstacles à l'accès à la justice et de promouvoir l'application harmonisée des textes juridiques. Elles ont été

complétées par la mise en place d'une plateforme digitale de formation pour magistrats, favorisant une meilleure maîtrise des instruments juridiques relatifs aux droits humains et à la justice équitable. L'appui du SNU à l'accès à la justice s'est également traduit par une assistance juridique apportée à 103 détenus. Parmi eux, 23 mineurs poursuivis pour crimes (viol, meurtres, vols aggravés, etc.) ont été jugés et condamnés par le TPI de Labé. Sur 80 autres détenus (dont 1 femme et 3 personnes souffrant de troubles psychiques), 53 ont été condamnés et 27 acquittés par le TPI de Dixinn à Conakry. En outre, le soutien au ministère de la Justice a permis d'organiser le procès parallèle en première instance de 5 autres accusés dans le dossier du 28 septembre 2009.

Dans le prolongement de ces actions, le SNU a appuyé l'élaboration de plusieurs textes législatifs majeurs :

une proposition de loi fixant la parité entre hommes et femmes pour l'accès aux mandats électifs et aux fonctions nominatives dans les institutions publiques ; une proposition de loi organique portant création et fonctionnement de la Commission nationale de l'éducation civique et des droits de l'homme ; ainsi qu'un projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en Guinée. Par ailleurs, la loi révisée sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées a été adoptée par le Conseil National de la transition (CNT) et promulguée.

Enfin, un appui technique a permis la soumission de deux rapports périodiques de la Guinée au Comité contre la torture et au Comité des droits de l'homme des Nations Unies, renforçant ainsi la crédibilité du pays dans le suivi de ses engagements internationaux.



### Produit 3.3 Renforcement des compétences des acteurs centraux et décentralisés en planification stratégique et opérationnelle, suivi-évaluation des politiques et programmes publics, appuyés par un système statistique national moderne et fiable

La Guinée a consolidé son engagement envers les Objectifs de Développement Durable et la transparence institutionnelle en présentant ses rapports aux forums internationaux notamment sur le financement du développement et de celui du développement social. Elle a également réalisé l'Examen à mi-parcours du Programme d'Action de Doha pour les Pays les Moins Avancés (PMA).

Sur le plan financier, l'année a été marquée par un engagement significatif en faveur de la production statistique et de la modernisation des outils nationaux de suivi. Deux accords de partage des coûts, représentant un montant cumulé de 3,2 millions USD, conclus avec le Gouvernement afin de soutenir les activités de planification, de gestion des finances

publiques, de coopération internationale et de suivi des programmes nationaux.

Dans le même esprit, un investissement majeur a été consacré au renforcement des compétences locales. Ainsi, 13 768 cadres des collectivités décentralisées ont été formés à la gestion du cycle de programmation du développement. Ces formations ont couvert la gestion axée sur les résultats (GAR), l'intégration de l'approche fondée sur les droits humains (HRBA), l'équité de genre et le principe de « ne laisser personne de côté » (LNOB). Ces avancées traduisent une orientation claire vers une gouvernance inclusive, participative et alignée sur les standards internationaux.

## 2.3 PARTENARIATS ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Guinée repose sur des partenariats étroits entre le Gouvernement, le Système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé. Dans un contexte mondial marqué par des contraintes croissantes sur le financement du développement, ces collaborations demeurent essentielles pour mobiliser les ressources, renforcer les capacités nationales et soutenir la mise en œuvre des priorités du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2024–2028.

En 2025, les partenariats établis ont permis de soutenir des interventions clés dans les domaines du capital humain, de la sécurité alimentaire, de la résilience climatique et de la gouvernance. Une évolution notable concerne la contribution accrue de la catégorie de partenaires gouvernementaux, qui se place deuxième pour le financement du Système des Nations Unies, avec 12,5 millions de dollars mobilisés, selon les données renseignées dans UN INFO.

Cette dynamique traduit un soutien des Etats membres à la coopération et ouvre des perspectives importantes pour la mobilisation de ressources locales en appui aux priorités de développement, à l'image du programme de transformation économique Simandou 2040.



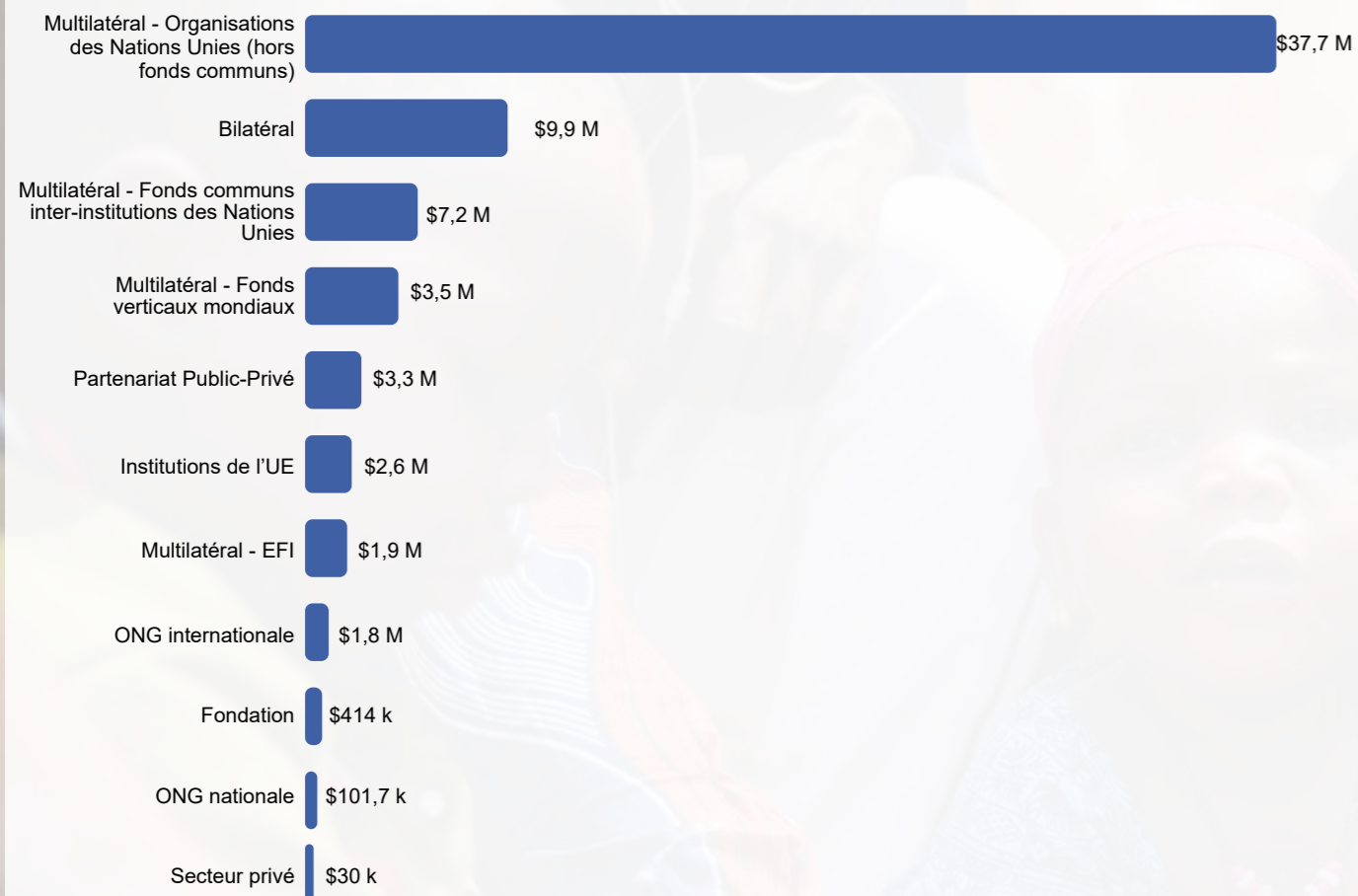
**La coopération multilatérale est le cœur battant de l'Organisation des Nations Unies**

**António Guterres**

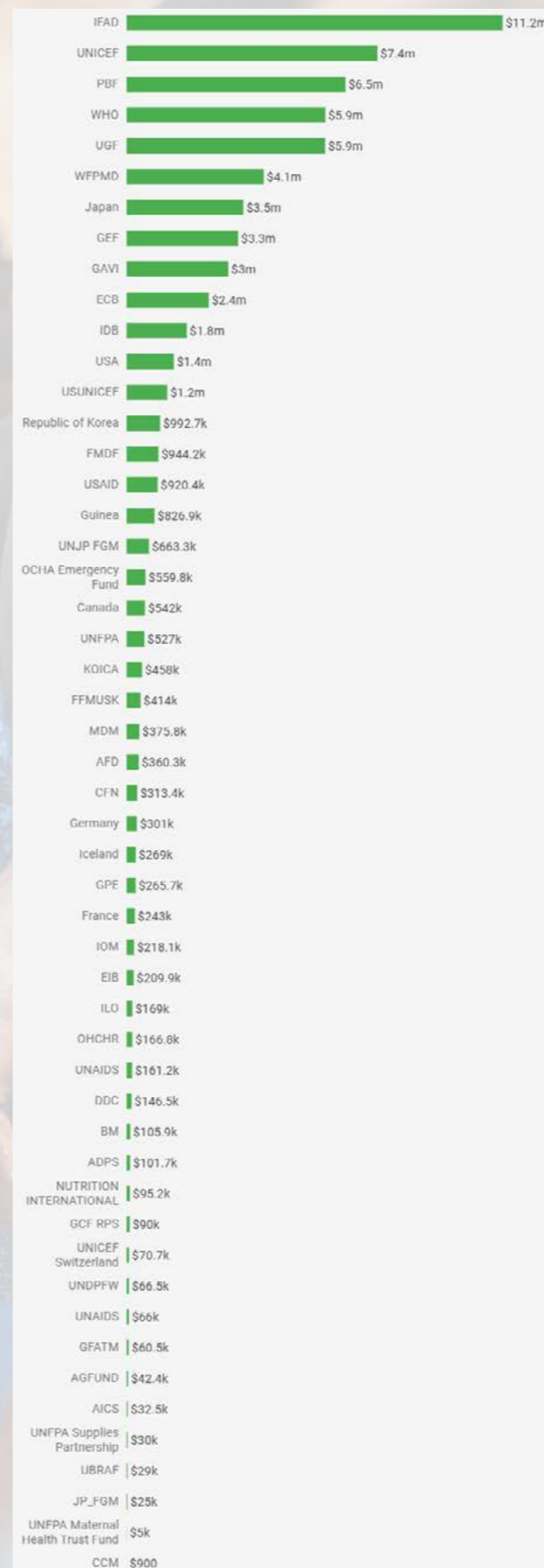
Secrétaire Général de l'ONU



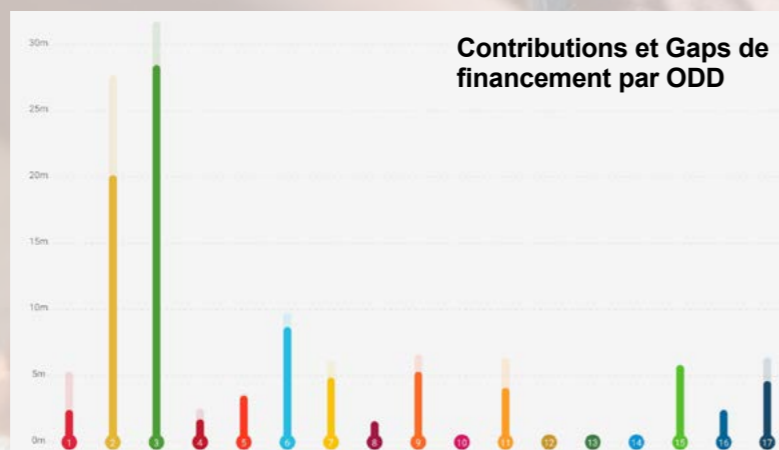
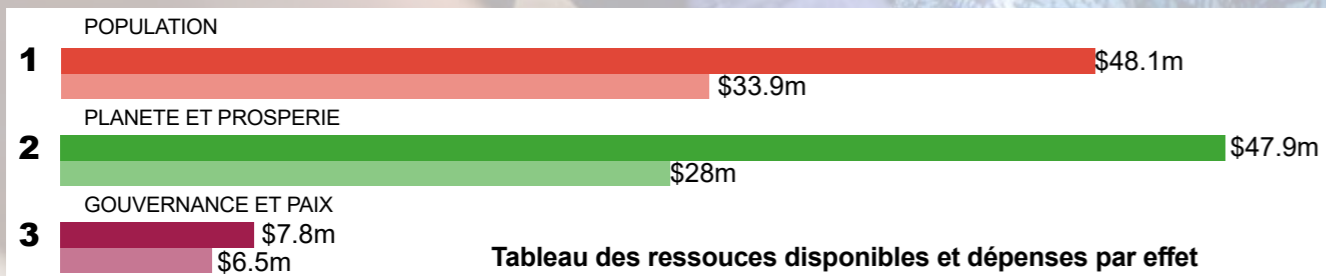
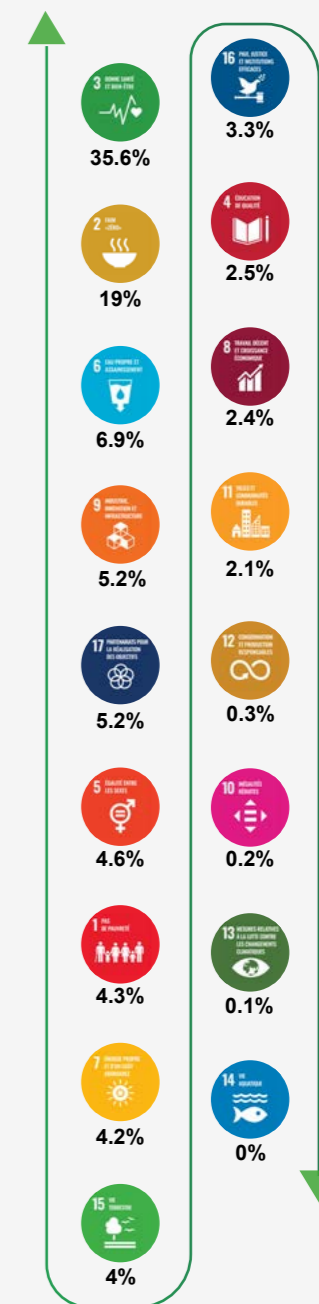
## RESSOURCES DISPONIBLES PAR CATEGORIE DE PARTENAIRE CONTRIBUTEUR



## DÉPENSES RENSEIGNÉES PAR PARTENAIRE CONTRIBUTEUR (BAILLEURS)



## Où vont les ressources et comment les Nations Unies contribuent aux ODD (Pourcentage)




## 2.4 UNIS DANS L'ACTION COHERENCE, EFFICACITE, EFFICIENCE

En 2025, le Système des Nations Unies en Guinée a poursuivi la mise en œuvre de l'approche « Unis dans l'action », en renforçant la cohérence, l'efficacité et l'efficience de son appui au Gouvernement dans la réalisation des priorités nationales et des Objectifs de développement durable. Sous le leadership de la Coordination des Nations Unies et en étroite collaboration avec l'Équipe pays, les agences, fonds et programmes ont consolidé leur coordination stratégique et opérationnelle dans le cadre du Cadre de coopération 2024–2028. Cette dynamique a permis d'assurer une planification conjointe renforcée, une meilleure complémentarité des interventions et une utilisation plus stratégique des ressources, tout en facilitant la mise en œuvre d'initiatives conjointes dans des domaines clés tels que le développement local, la gouvernance inclusive, la résilience climatique et la protection sociale, avec une intégration accrue des principes de droits humains, d'égalité de genre et d'inclusion. Dans ce cadre, la mise en œuvre de la Business Operations Strategy (BOS 2.0), sous la coordination de l'Operation Management Team, a constitué un levier central de transformation opérationnelle. Les efforts de mutualisation des services, d'harmonisation des pratiques et d'optimisation des ressources ont généré un bénéfice opérationnel estimé à 887 536 USD en 2025, avec une projection de 1,15 million USD en 2026. L'année a également été marquée par une évolution significative de la gouvernance opérationnelle, avec une revue approfondie des mécanismes de mutualisation et l'adoption d'un Plan de Travail Annuel orienté vers des résultats mesurables, traduisant le passage d'une coordination essentiellement technique à un pilotage stratégique basé sur des indicateurs de performance, renforçant la transparence, la redevabilité et la culture de résultats au sein du système.

Les résultats obtenus reposent sur plusieurs axes structurants. L'optimisation des infrastructures communes a permis des gains significatifs d'efficacité, notamment à Kankan où les coûts opérationnels ont été réduits de 58 %, tandis que le projet stratégique de la Cité des Nations Unies

à Sonfonia a progressé grâce à un plaidoyer coordonné et à la mise à disposition d'un site dédié. Le renforcement de la gouvernance financière s'est traduit par la consolidation des mécanismes de partage des coûts, la signature quasi complète du Memorandum d'Entente entre agences, l'harmonisation des taux de missions, ainsi que le renforcement des capacités des partenaires à travers des formations et des micro-évaluations, contribuant à améliorer la discipline budgétaire et la transparence. La professionnalisation de la gestion des ressources humaines a également connu des avancées importantes avec la mise en place d'un roster inter-agences, le déploiement d'un SharePoint RH et d'outils d'intégration du personnel, ainsi que des initiatives visant à promouvoir le bien-être du personnel et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

Par ailleurs, la rationalisation des achats et des opérations logistiques, notamment à travers la centralisation et la mise à jour des accords à long terme, a permis de renforcer le pouvoir de négociation collectif du SNU et de générer des économies d'échelle, tout en améliorant l'efficacité des opérations sur le terrain. Dans un contexte de transformation digitale, des avancées ont également été enregistrées en matière de résilience numérique, avec le lancement d'initiatives telles que Green IT et l'exploration de solutions satellitaires alternatives pour assurer la continuité des opérations. Enfin, le renforcement du dialogue avec les partenaires techniques et financiers, à travers notamment le Comité exécutif (COMEX), a contribué à améliorer la coordination de l'aide et à soutenir la mobilisation des ressources. Ensemble, ces avancées illustrent la valeur ajoutée d'un Système des Nations Unies agissant de manière intégrée, cohérente et orientée vers des résultats au service du développement durable en Guinée.



Les efforts de mutualisation des services, d'harmonisation des pratiques et d'optimisation des ressources ont généré un bénéfice opérationnel estimé à 887 536 USD en 2025, avec une projection de 1,15 million USD en 2026.

## 2.5 LEÇONS APPRISSES

En matière d'accès et d'utilisation des services sociaux de base, l'expérience de 2025 montre que l'engagement politique des institutions nationales et l'implication des autorités locales constituent des leviers déterminants pour la réussite des interventions. Le soutien du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, notamment à travers la mise en place du Conseil National des Femmes et des Filles de Guinée, illustre l'importance de l'appropriation nationale dans la consolidation des résultats. Les interventions menées au niveau communautaire confirment également que la participation active des leaders locaux, des organisations communautaires et des ménages facilite l'adoption de pratiques favorables à la santé, à la nutrition et à la protection. Toutefois, des contraintes structurelles persistent, notamment les coûts des soins, les ruptures d'intrants essentiels, l'éloignement géographique de certains services et la faible prise en charge des agents communautaires, ce qui souligne la nécessité de renforcer davantage les systèmes de santé communautaires et la disponibilité des services au niveau local.

En ce qui concerne la croissance inclusive et de durabilité environnementale, les interventions du Système des Nations Unies ont mis en évidence la valeur ajoutée d'une approche intégrée associant développement économique, gestion durable des ressources naturelles et inclusion sociale. La coordination renforcée entre les agences a permis de mutualiser les expertises et de consolider l'approche « Une seule ONU » autour des priorités nationales. Les initiatives visant à soutenir les chaînes de valeur agricoles, l'entrepreneuriat des jeunes, l'autonomisation économique des femmes et l'intégration des migrants de retour ont montré que l'implication des communautés et des organisations locales améliore l'appropriation et la durabilité des résultats. Toutefois, la mise en œuvre conjointe reste parfois limitée par l'insuffisance de données actualisées, des contraintes logistiques dans certaines zones et des ressources financières encore limitées pour certaines thématiques transversales, soulignant l'importance de renforcer les partenariats, notamment avec le secteur privé, et les systèmes d'information.

En matière de gouvernance inclusive et de participation citoyenne, l'année 2025 confirme que les approches participatives favorisent la consolidation de la cohésion sociale et la confiance entre institutions et populations. Les processus de dialogue et de concertation menés à l'échelle nationale et locale, notamment dans le cadre du Pacte pour l'unité, la paix et la cohésion sociale ainsi que de la mise en



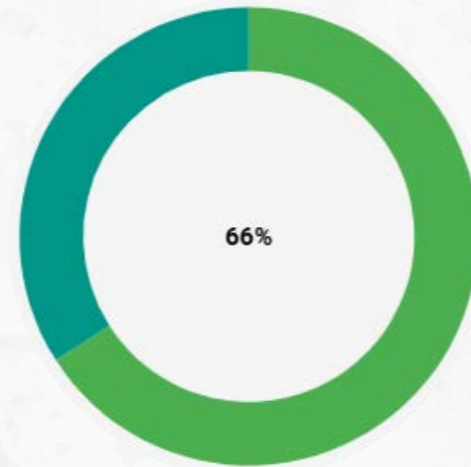
œuvre des recommandations des Assises nationales pour la réconciliation, ont montré l'importance de l'implication des autorités morales, des leaders communautaires et de la société civile. Les initiatives visant à renforcer la participation des jeunes et des femmes dans les processus de décision ont également contribué à dynamiser l'engagement citoyen. Néanmoins, des défis persistent en matière de transparence institutionnelle, de représentativité des femmes dans les instances de décision et d'accès équitable à la justice, soulignant la nécessité de poursuivre les efforts de réforme institutionnelle et de renforcement des mécanismes de redevabilité.

**La coordination renforcée entre les agences a permis de mutualiser les expertises et de consolider l'approche « Une seule ONU » autour des priorités nationales.**

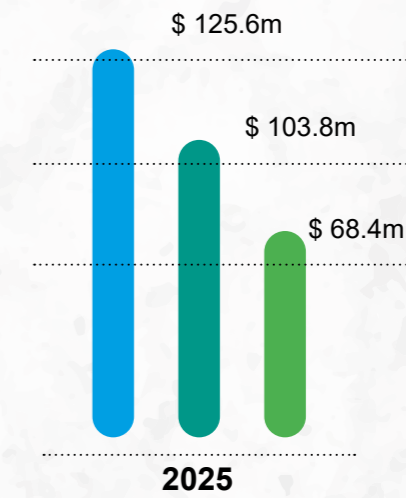
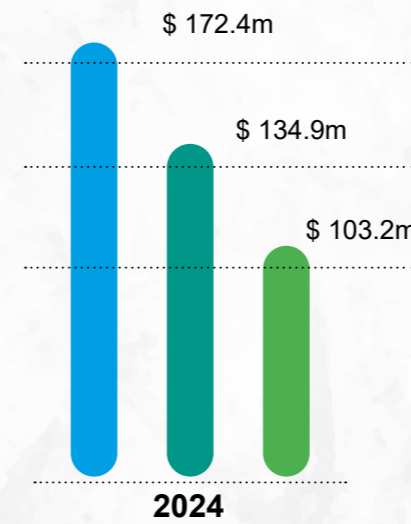
## 2.6 APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Malgré un contexte international contraint pour le financement du développement, le Système des Nations Unies en Guinée a mobilisé 97,5 millions de dollars en 2025, dont 52,2 millions exécutés, avec une contribution notable du Gouvernement guinéen de 12,5 millions de dollars, qui se positionne désormais comme le deuxième partenaire de financement du SNU, témoignant d'un engagement national croissant en faveur des priorités de développement. Cette dynamique reflète un partenariat renforcé et ouvre des perspectives importantes pour une mobilisation accrue des ressources nationales et internationales afin d'accompagner la transformation économique et sociale du pays.

TAUX D'EXECUTIONS 2025

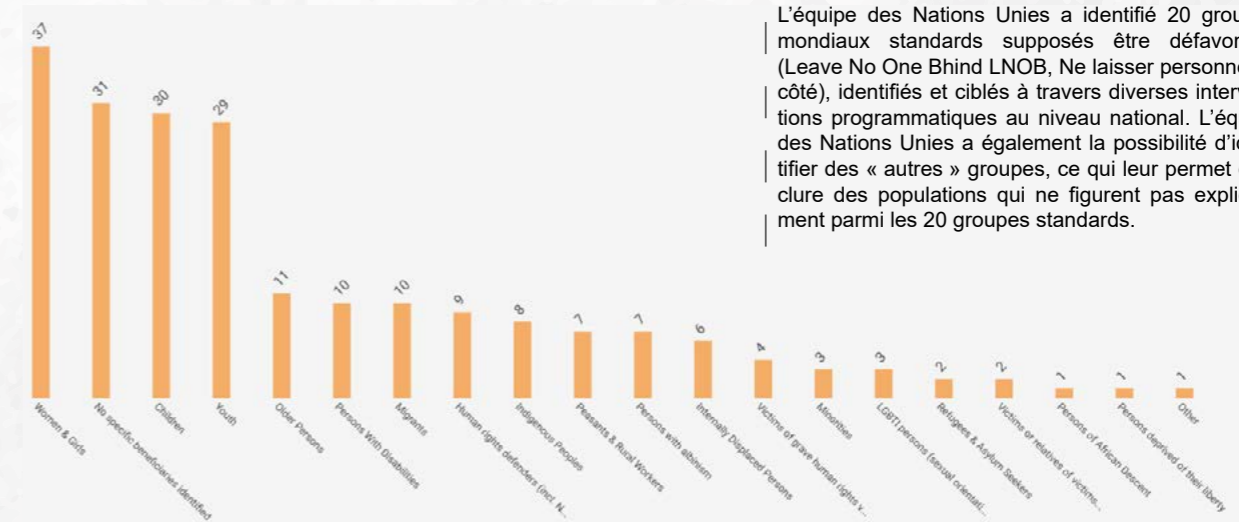


● Besoins total de Ressources ● Ressources disponibles ● Total exécuté

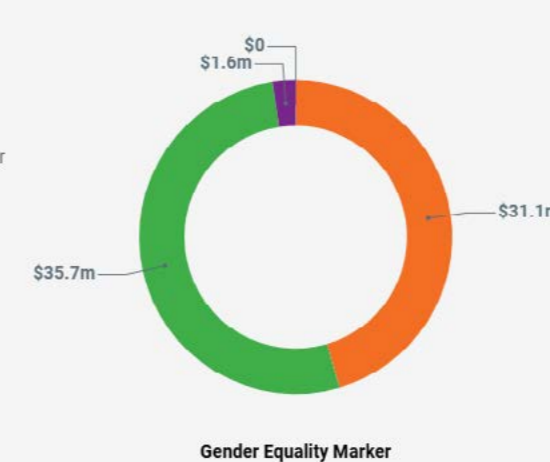


**NOMBRE D'INTERVENTIONS PROGRAMMATIQUES CIBLANT LES GROUPES LNOB**

L'équipe des Nations Unies a identifié 20 groupes mondiaux standards supposés être défavorisés (Leave No One Behind LNOB, Ne laisser personne de côté), identifiés et ciblés à travers diverses interventions programmatiques au niveau national. L'équipe des Nations Unies a également la possibilité d'identifier des « autres » groupes, ce qui leur permet d'inclure des populations qui ne figurent pas explicitement parmi les 20 groupes standards.



**Funding by Marker Coding Scale**



**MARQUEUR D'ÉGALITÉ DE GENRE**

L'objectif du Gender Equality Marker (UNCT-GEM) du Système des Nations Unies au niveau pays est de suivre la manière dont les équipes-pays des Nations Unies allouent leurs ressources en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Le UNCT-GEM utilise une échelle de codage à quatre niveaux, de 0 à 3, pour indiquer la contribution prévue des interventions programmatiques à l'égalité de genre. Chaque intervention programmée inscrite dans le Plan de Travail Conjoint du Cadre de Coopération est évaluée sur cette échelle de 0 à 3 en fonction de sa contribution au marqueur correspondant.



# CHAPITRE III

PRIORITES DE L'ÉQUIPE PAYS EN 2026



## PRIORITES DE L'ÉQUIPE PAYS EN 2026

En 2026, les priorités du Système des Nations Unies (SNU) en Guinée s'inscrivent dans la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2024-2028 (UNSDCF) et dans l'alignement avec les priorités nationales, notamment le programme Simandou 2040. Le SNU continuera d'appuyer le Gouvernement dans l'accélération de la transformation structurelle de l'économie, la diversification des opportunités de croissance et la promotion d'un développement inclusif et durable. Une attention particulière sera accordée au renforcement de la gouvernance, à l'amélioration de la planification du développement, ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles afin de favoriser des politiques publiques efficaces et fondées sur des données probantes.

Par ailleurs, le SNU renforcera ses interventions dans les domaines du développement du capital humain et de la réduction des inégalités, notamment à travers l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et de la sécurité alimentaire. Les efforts porteront également sur la promotion de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que sur la protection des groupes les plus vulnérables. Dans cette perspective, les agences du SNU travailleront étroitement avec les autorités nationales, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé afin de promouvoir des systèmes alimentaires durables, le développement local et la création d'opportunités économiques pour les populations.

Enfin, en 2026, le SNU accordera une priorité accrue au renforcement de la résilience face aux chocs climatiques, sanitaires et humanitaires, tout en consolidant l'approche humanitaire-développement-paix (triple nexus) afin d'assurer des interventions plus intégrées et durables. L'accent sera également mis sur la mobilisation des ressources et le développement de partenariats stratégiques avec les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales et le secteur privé pour soutenir la mise en œuvre des priorités nationales et accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Guinée.



**En 2026, le SNU accordera une priorité accrue au renforcement de la résilience face aux chocs climatiques, sanitaires et humanitaires, tout en consolidant l'approche humanitaire-développement-paix (triple nexus) afin d'assurer des interventions plus intégrées et durables.**



Bureau de la Coordination Résidente  
Maison Commune des Nations Unies  
Corniche Coléah - Lansébounyi  
BP 222 Conakry - Guinée  
guinee@un.org



Scannez moi!